



La patrouille militaire italienne d'acrobatie aérienne lors d'un spectacle donné en Californie.

## Allemagne Un ballet aérien tragique: 46 morts et 500 blessés

♦ Au moins 46 personnes ont été tuées et 500 autres blessées hier, à la suite de l'accrochage entre trois avions de la patrouille militaire italienne d'acrobatie aérienne au cours d'un spectacle sur la base américaine de Ramstein en République fédérale allemande. Plus d'une centaine des 500 blessés ont été hospitalisés, dont une soixantaine dans un état grave. La police fait état d'une trentaine de personnes dans un état désespéré parmi les blessés. La nationalité des victimes n'est toujours pas connue. L'identification des morts se révèle "très difficile", selon le porte-parole du gouvernement régional. Il n'y a pas de Canadiens au nombre des morts et des blessés.

Page B-1

### L'ÉCONOMIE

## Trois centres de congrès au Mont Ste-Anne

Page A-11

### LE SOMMAIRE

Annonces classées.....	C-5 à C-11
Arts.....	B-5 à B-8
Automobile.....	Cahier C
Bridge.....	C-9
Décès.....	C-12
Économie.....	A-9
Éditorial.....	B-4
Feuilleton.....	C-7
Horoscope.....	C-9
Monde.....	A-8
Mots croisés.....	C-6
Mot mystère.....	C-6
Où aller à Québec.....	B-8
Patron.....	C-11

### LA MÉTÉO



Nuageux avec averses dispersées. Maximum de 18 à 20. Demain: ciel variable.

Détails, page C-5

# L'ancien sénateur Jean Marchand est décédé

♦ (d'après PC et LE SOLEIL) - M. Jean Marchand, figure dominante du syndicalisme québécois et de la politique canadienne, est décédé, hier, à sa résidence d'été de Saint-Augustin.

L'ex-président de la CSN et ex-ministre et sénateur libéral, âgé de 69 ans, a été trouvé inanimé dans son bain-tourbillon, vers 13h30, par son voisin, M. P.-E. Poitras.

La mort de M. Marchand, qui se remettait de blessures subies lors d'une chute cet été, semble naturelle et serait l'effet d'un arrêt cardiaque, selon le sergent Gilles Rouleau, de la Sûreté du Québec, mais les résultats de l'autopsie devraient être connus aujourd'hui.

La mort de M. Marchand ne laisse personne indifférent. Homme controversé de son vivant, son décès aura cependant permis d'unifier les voix pour un dernier hommage.

Syndicalistes et hommes politiques ont loué tour à tour l'engagement social de M. Marchand, sa sincérité et son travail.

Ses luttes syndicales sous le régime Duplessis, sa carrière fructueuse à la direction de la CSN, sa «bifurcation» en politique fédérale avec ses amis Gérard Pelletier et Pierre Trudeau (les trois colombes), sont autant d'étapes vers un même but: aider les plus démunis, selon son ami Raymond Parent.

M. Marchand qui avait quitté son poste de sénateur, en 1984, était, à sa mort, président du conseil d'administration du port de Québec. L'épouse de M. Marchand, Mme Georgette Guertin,

Lire A-2, MARCHAND...



M. Jean Marchand qui avait quitté son poste de sénateur, en 1984, était, au moment de son décès hier, à l'âge de 69 ans, président du conseil d'administration du port de Québec.

4 PAGES

### La vie de Marchand

A-4

### Les travailleurs de l'amiante se souviennent

A-5

### Réactions des politiciens

A-6

### Éditorial: Un bagarreur sans merci

B-4

### Un moteur de la révolution sociale au Québec

B-4

## Saint-Basile-le-Grand

# Quelque 300 autres personnes évacuées

♦ SAINT-BASILE-LE-GRAND - Nouveau branle-bas de combat hier après-midi dans la petite municipalité de Saint-Basile-le-Grand. Les autorités gouvernementales ont en effet ordonné l'évacuation d'environ 300 citoyens menacés de contamination par des vents transportant des cendres en provenance des ruines de l'entrepôt de BPC incendié mardi soir.

par Normand PROVENCHER  
envoyé spécial du SOLEIL

Cette décision est survenue après que des policiers chargés de la surveillance du secteur se soient plaints de picotements aux yeux. Aussitôt, le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, suivant les conseils du Dr Albert Nantel, directeur du Centre de toxicologie du Québec, a préféré demander l'évacuation du parc de maison mobile vers lequel les poussières soupçonnées d'être toxiques étaient soufflées.

« Nous n'avons pas pris de chances, a souligné hier soir à la presse le ministre Lincoln.

Les policiers avaient les yeux qui chauffaient et les vents soufflaient assez fort pour que les cendres soient transportées jusqu'aux maisons mobiles », a poursuivi M. Lincoln, ajoutant toutefois que l'évacuation n'avait aucun lien avec l'émission du nuage toxique qui a survolé une partie de la région à la suite du funeste incendie de mardi soir.

A leur tour, les nouveaux évacués ont dû trouver refuge chez des parents ou amis pour la durée de leur exil forcé, ou encore se diriger vers l'école de la Chanterelle, à Saint-Basile-le-Grand, où des bénévoles s'affairaient depuis deux jours à trouver des logis adéquats à des centaines d'autres citoyens.

Le ministre Lincoln a ajouté que les Grandbasiliens évacués hier ne pourront retourner dans leur demeure tant que les vents n'auront pas tourné et que des tests aient été effectués pour connaître le degré de contamination du quartier.

Lire A-2, ÉVACUÉES...  
Autre texte, page A-3



Plus de 2,700 résidents évacués, dont plusieurs à bord d'autobus, se sont rendus durant le week-end à l'hôpital Charles-Lemoyne pour subir des examens généraux et des prélèvements sanguins.



Dans l'embrasure de sa hutte, une syphilitique en phase terminale.

## Briser le silence « complice » des pouvoirs établis

♦ SANTO DOMINGO, république dominicaine - Ce n'est pas d'hier que la République Dominicaine et sa voisine encore plus pauvre se livrent au trafic de « braceros » haïtiens. Un système esclavagiste aux complexes ramifications historiques, économiques politiques et culturelles. Une honteuse exploitation de l'homme par l'homme encouragée par le silence complice de groupes d'intérêt puissants des deux côtés de la frontière dominico-haïtienne.

par Roger BELLEFEUILLE

A la suite d'une enquête sur le terrain, l'Organisation internationale du travail (OIT) déposait, en 1983, un rapport accablant... resté sur les tablettes.

Une série de 3  
**ESCLAVES D'HAÏTI**

-3-

La Fondation dominicaine pour l'avancement des sciences sociales estimait à son tour, en 1984, dans un rapport non publié, que les conditions dans les bateaux dépassaient celle de l'esclavage. Même constat de la part de la Société anti-esclavagiste de Londres. Mais c'est un système qui a la couenne dure.

Lire A-2, ESCLAVES...



## Le Jet Services V attendu à St-Malo, en soirée

♦ « Jet Services V » attendu, ce soir, à Saint-Malo n'avait pas besoin du... coup de pouce des baleines qui ont ralenti la progression de ses plus proches adversaires, le « Fujicolor » de Mike Birch et le « Spirit of Apricot » de Tony Bullimore pour s'assurer la victoire.

Page B-1

## SUITES de la première page

### MARCHAND...

était décédée en 1983. Ils ont eu une fille, Marie-Eve.

Dans un message adressé à la famille du sénateur Marchand, le premier ministre Robert Bourassa déplorait la perte pour le Québec "d'un homme de cœur et d'esprit, dont le solide engagement dans les grandes causes de notre société a fait de lui un des principaux artisans de notre progrès collectif... Nous conserverons de lui le souvenir d'un grand Québécois et d'un grand fédéraliste", a-t-il dit.

#### Un champion

"Avec le décès de Jean Marchand, le Québec et le Canada perdent un de leurs champions", a déclaré pour sa part le premier ministre du Canada Brian Mulroney. "Comme père du mouvement syndical au Québec et ensuite comme homme politique sur la scène fédérale, Jean Marchand a marqué son époque. Les Canadiens se rappelleront toujours de lui comme d'un homme pleinement engagé à la défense et à la promotion des droits de ses concitoyens. Ils se rappelleront aussi de lui comme d'un batailleur, mais d'un batailleur sympathique et attachant", a poursuivi Brian Mulroney.

Gérard Pelletier, son ancien compagnon d'armes, dit pour sa part avoir "perdu un frère". "C'était un des hommes d'action les plus importants et les plus doués de sa génération, a-t-il dit. D'abord comme dirigeant syndical, ensuite comme homme politique, il a exercé sur le Québec et le Canada une influence dont on n'a pas encore mesuré l'importance."

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gérald Larose, estime pour sa part que Jean Marchand passera surtout à l'histoire pour sa contribution au syndicalisme québécois. "M. Jean Marchand aura présidé la CSN au moment où le Québec tout entier s'engageait dans ce qu'on a plus tard appelé la révolution tranquille. Sa fougue, son leadership, ses qualités de tribun l'ont placé au cœur des grands conflits qui ont touché le monde du travail durant la décennie 1950. Ces conflits ont conduit aux grands changements politiques et sociaux qui ont plus tard transformé le Québec."

"Il fut l'un des principaux acteurs dans les débats qui ont été menés autour de la législation, et l'un des premiers artisans de la formidable expansion qui a marqué le mouvement syndical dans le secteur public au début des années 1960."

Le chef libéral John Turner déplore lui aussi la disparition d'"un Québécois remarquable et un grand Canadien". "C'était un homme d'une grande passion et d'un éloquence rare, a-t-il dit, un homme n'ayant pas peur de ses convictions."

#### Sa carrière

Jean Marchand avait fait son entrée sur la scène politique fédérale en 1965, dans le gouvernement libéral de Lester B. Pearson, en même temps que Pierre Trudeau et Gérard Pelletier. Les "Trois Colombes", comme on les avait surnommés, étaient nommés au cabinet.

Sollicité par certains, à la mort de Pearson en 1965, pour poser sa candidature à la chefferie du parti libéral, il choisit plutôt d'appuyer Pierre Trudeau. Il sera d'ailleurs l'un des artisans de la "trudeaumanie" qui porte celui-ci au pouvoir en 1968.

Au cours de sa carrière en politique fédérale, de 1965 à 1976, Jean Marchand s'est vu confier divers portefeuilles: Citoyenneté et Immigration, Emploi et Immigration, Forêt et Développement rural, Expansion industrielle régionale, Transport, puis Environnement.

Jean Marchand s'était d'abord fait connaître comme syndicaliste. Organisateur syndical dès la fin de ses études, en 1942, il joignait en 1944 la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). Il était sur les piquets de grève lors de la célèbre grève des travailleurs de l'amiante, en 1949, qui allait devenir un symbole de la lutte ouvrière. C'est le début de sa collaboration avec Pierre Trudeau, Gérard Pelletier, René Lévesque et Robert Bourassa dans sa lutte à l'Union nationale de Maurice Duplessis.

En 1976, lors de la bataille du "français dans l'air", Jean Marchand démissionne de son siège à la Chambre des communes pour tenter sa chance aux élections provinciales de 1976, sans succès. Il est nommé sénateur par Pierre Trudeau la même année. Il devait par la suite être président du Sénat jusqu'en 1983.

### ESCLAVES...

Par ailleurs, ces verdicts ne sont plus le seul apanage de milieux intellectuels et bureaucratiques. Le drame des «bateys» éclate de plus en plus au grand jour.

La presse haïtienne, écrite et parlée, multiplie les reportages dénonciateurs. Coïncidence ou non, la main-d'œuvre a été plus rare à la dernière récolte. La «zafra» n'a pas été complétée partout.

Le documentaire de l'Office national du film tourné en collaboration avec Oxfam-Québec-Sucre Noir--risque à son tour de faire des malheurs. Sa première version, en français, présentée dans le cadre des Beaux-Dimanches de Radio-Canada, l'automne dernier, a déclenché un début de sensibilisation. Chez les premiers auditeurs, en Haïti, il a semé consternation et stupeur.

Sa version anglaise sortira à l'automne, suivie de versions en créole et en espagnol, la langue des Dominicains.

Cette réalisation n'a pas été sans créer une certaine gêne, dit-on, sur le plan des relations canado-dominicaines.

La mission d'Oxfam-Québec sur le terrain que LE SOLEIL a accompagnée du 6 au 14 août a connu un déléstage de dernière minute. Des représentants de l'ACDI et du ministère des Affaires extérieures, signale le directeur général d'Oxfam, M. Gaston Truchon, devaient aussi être de la partie. Ils se sont désistés à la dernière minute. Une rencontre prévue avec le vice-président de la République Dominicaine fut annulée.

L'ACDI, dont la seule aide dans ce pays va aux ressortissants haïtiens des «bateys» via le Centre Bon Samaritain et l'ONF, productrice de Sucre Noir, un témoignage sans équivoque, sont, en fin de compte, des créatures du gouvernement canadien...

LE SOLEIL a bien tenté d'obtenir, par l'entremise du consulat général dominicain à Montréal, une entrevue avec des représentants de ce gouvernement à Santo Domingo, la capitale, afin de connaître la version officielle des autorités de l'Etat. Cette requête est demeurée dans réponse.

#### Un boycott touristique?

Les aléas du marché mondial du sucre ont fortement hypothéqué l'économie dominicaine.

Les conditions draconiennes du Fonds monétaire international quant au réajustement de la dette extérieure (plus de \$3,5 milliards), une inflation galopante, un taux chômage de plus de 26 pour 100 sont autant de facteurs qui attisent la grogne populaire dans ce soi-disant paradis touristique.

Cette industrie en développement a d'ailleurs assuré, en 1986, 65 pour 100 des rentrées de devises étrangères.

Une industrie fragile cependant. Le touriste est capricieux et le pays n'est pas toujours en mesure de le gérer. D'autres lieux et d'autres plages le sollicitent constamment.

À l'heure actuelle, faute de pouvoir payer ses fournisseurs de brut, les usines thermiques d'électricité fonctionnent au ralenti. Le courant est interrompu quotidiennement de 8h. à midi. Les pannes en soirée sont courantes. Si les complexes hôteliers sont munis de groupes électrogènes, gare au touriste qui se retrouve, un soir d'orage, l'eau à mi-jambes, dans une ruelle transformée en ruisseau charriant tous les débris des environs et plongée dans une obscurité totale.

La simple lecture de la presse quotidienne est en soi un exercice suffisant pour faire fuir nombre de visiteurs.

Par exemple, le quotidien «Listin Diario» faisait état, le 13 août dernier, de l'inquiétude du ministre de l'Intérieur face à la demande grandissante de permis de possession d'armes à feu de la part de citoyens ordinaires.

La veille, «Ultima Hora», un tabloïd de la capitale annonçait, caricature à l'avenant, une vaste campagne de dératisation à la grandeur du pays.

Et voilà que dans la foulée de «Sucre Noir», un groupe de Québécois s'avise de former le Comité pour la reconnaissance des

droits des travailleurs haïtiens en République Dominicaine. Pour donner, entre autres objectifs, mauvaise conscience aux gens d'ici et d'ailleurs qui relinqueraient les plages dominicaines l'hiver prochain.

Autant de pistes de conscientisation qui commencent à créer un malaise certain tant chez les voyageurs que chez les investisseurs dominicains et étrangers, dont les Québécois.

À peine arrivé en sol dominicain, le représentant du SOLEIL était invité à rencontrer la présidente de la Chambre de commerce dominico-canadienne, Mme Doña Doclin de Campos, une Québécoise mariée à un Dominicain. Elle est aussi vice-présidente de l'agence de voyages Turimaya.

Mme Doclin de Campos s'inquiète des effets négatifs de certaines histoires d'horreur concernant des touristes canadiens en République Dominicaine.

Mais l'organisme qu'elle préside a bien l'intention de passer à la contre-attaque.

Une mission d'homme d'affaires dominicains, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères de ce pays, visitera Montréal, Ottawa et Toronto du premier au huit octobre prochains.

Son but est d'intéresser plus de Canadiens à investir dans ce pays qui pourtant tolère des pratiques nettement esclavagistes.

De faire valoir à de potentiels investisseurs, le fait, entre autres attraits, que la main d'œuvre est bon marché et non syndiquée... Tout comme la main d'œuvre haïtienne dans les «bateys».

#### — FIN —

Dans DOSSIERS de samedi: l'histoire non officielle des bateys dominicains.

### ÉVACUÉES...

Depuis vendredi, près de 2,500 des 3,000 personnes évacuées à la suite du plus important désastre écologique du Québec, se sont présentées à l'hôpital Charles-LeMoine, à Greenfield Park, afin d'y subir des examens médicaux. Aucun cas majeur relié directement aux retombées du nuage toxique n'a cependant été diagnostiqué jusqu'à maintenant selon les porte-parole médicaux.

Toute la journée, hier, le ministre Lincoln, épaulé par une brochette de scientifiques dont le directeur du Centre de toxicologie du Québec, le Dr Albert Nantel, a tenté de rassurer la population affligée au cours de deux assemblées tenues à Saint-Bruno tout d'abord, puis à Sainte-Julie, en début de soirée.

À Saint-Bruno-de-Montarville, où quelque 3,000 personnes s'étaient rassemblées, M. Lincoln a tenu à réitérer sa promesse d'être le plus transparent possible à la suite d'une catastrophe que l'on associe à tort, selon lui, à des désastres internationaux beaucoup plus graves. «Ce n'est pas Tchernobyl, ce n'est pas Bhopal. Mais ce que c'est vraiment, on va vous le dire.»

C'est avec plus de 90 minutes de retard que le ministre s'est par la suite présenté avec ses collaborateurs à l'école Le Rucher, de Sainte-Julie, où un millier de citoyens inquiets attendaient des explications sur les événements des derniers jours.

Par l'intermédiaire du président du comité des citoyens de citoyen de cette municipalité, M. Jean-Paul Guillemette, les sinistrés ont à plusieurs reprises réclamé l'engagement formel du ministre Lincoln à fournir l'information la plus juste possible, ainsi qu'à ordonner un retour dans la zone contaminée seulement quand les tests auront prouvé qu'il ne subsiste aucun danger pour leur santé.

Se disant très sensibilisé au désastre qui les touche, M. Lincoln, que la foule a écouté religieusement, a promis toute son aide possible tout en demandant cependant aux citoyens de faire preuve de patience.

«Attendons deux ou trois jours. On va alors connaître les résultats des tests médicaux et agricoles. Nous aurons une vision beaucoup plus complète du problème et on pourra se parler de façon honnête et franche. Peut-être que tous les tests seront négatifs et que la cause même du malheur ne sera plus là», a mentionné le ministre dont plusieurs interventions ont été suivies d'applaudissements.

Les discussions ont par la suite bifurqué sur l'entrepôt de pneus de Saint-Amable, près de Sainte-Julie, où plus de 3 millions de vieux pneus sont entreposés dans des conditions susceptibles de mener à un nouveau désastre, selon M. Guillemette.

Le ministre Lincoln, conscient de l'ampleur du problème («Je n'ai pas envie d'un feu là, car je perdrais ma job demain matin...»), a annoncé à cet égard la mise sur pied de nouvelles mesures préventives: surveillance 24 heures par jour, installation d'une clôture près de la route, mise en place de coupe-feux, aménagement de routes d'accès.

Le gouvernement compte de plus tenter des actions légales contre les «dumpeurs de pneus», pour reprendre l'expression de M. Lincoln.

La foule s'est également adressée à plusieurs reprises au Dr Nantel afin d'en savoir davantage sur les effets des BPC sur leur santé et leur milieu de vie.

Le scientifique a tenté entre autres de rassurer les citoyens sur les inquiétudes suscitées par la découverte d'oiseaux morts. «Les oiseaux sont extrêmement sensibles à l'action des polluants, dont le monoxyde de carbone. Et ceux qui traversent le nuage de poussière ne meurent pas instantanément. Même chose pour les rongeurs. Mais il n'y a aucun lien avec l'impact sur la population.»

Finalement, les citoyens de Sainte-Julie n'ont reçu aucun engagement formel, tant du ministre Lincoln que du maire Maurice Savaria, que des tests seront effectués dans chaque maison de la municipalité. Ce refus à mots couverts n'a pas été sans soulever l'ire de plusieurs. «Si vous ne voulez pas, on va le faire faire par une entreprise pis on va vous envoyer la facture» a alors lancé une citoyenne.

À l'issue de cette assemblée, le ministre a déclaré à la presse que les 3,000 évacués se devaient de faire confiance aux experts dépêchés sur place. «Je sais que c'est grave, mais nous avons des experts pour résoudre le problème. Il y a des gens de première valeur, dont le Dr Nantel, qui vont avoir à mettre leur réputation en jeu. A un moment donné, il faut se fier à l'expertise internationale», a conclu M. Lincoln.

### La chronique de Bernard Landry

M. Bernard Landry signe à compter d'aujourd'hui une chronique dans la page éditoriale du SOLEIL.

Diplômé en droit de l'Université de Montréal, diplômé en économie et en finance de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, M. Landry est actuellement profes-

seur au département des sciences administratives de l'Université du Québec à Montréal.

Il fut successivement ministre d'Etat au Développement économique, ministre du Commerce extérieur, ministre des Relations internationales et ministre des Finances du Québec entre 1976 et 1985.

M. Landry a élaboré plusieurs politiques gouvernementales dont «Bâtir le Québec» et «Le virage technologique» et il a publié en 1987 un ouvrage de référence *Commerce sans frontières; le sens du libre-échange*.

M. Landry traitera dans sa chronique, publiée chaque lundi, d'économie internationale, de haute technologie et de relations internationales, apportant son éclairage sur les grandes questions d'actualité dans ces secteurs.

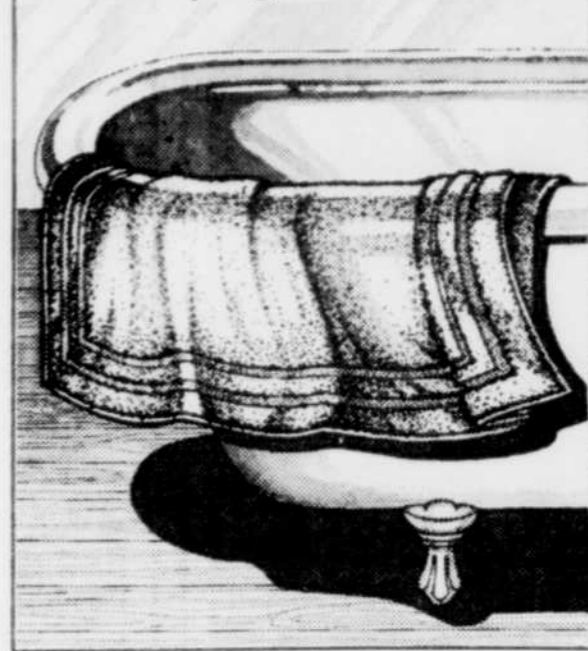


Bernard LANDRY

## VENTE

### JOURS D'AUTOMNE

épargnez 50%



15 coloris mode

### LA DESCENTE DE BAIN CANNON

16.99

rég. 35.00

confort et chaleur en sortant de votre bain... posez vos pieds sur un tapis en douce ratine pur coton au tissage ultra-dense importé de cannon. 15 coloris mode à coordonner aux serviettes cannon également à prix spéciaux.

épargnez jusqu'à 41.03 l'ensemble



douceur, confort, durabilité

### LES DRAPS PERCALE CANNON

15.99

jumeau rég. 23.00

la percale cannon 180 fils au pouce, moitié coton moitié polyester c'est la garantie d'un drap de qualité. c'est la touche douceur dans votre lit, la touche couleur dans votre chambre... la palette des coloris mode est absolument complète... à vous de les manier à votre décor en harmonie ou en contraste. double 19.99, grand 29.99, tr. grand 36.99, toies st. la paire 15.99, gr. toies 17.59

une économie de 50%



qualité, importation cannon

### LA SERVIETTE RAYURES PARASOL

5.99

bain rég. 12.00

un superbe accent de couleur dans la salle de bain... unie ou à rayures en coloris mode de pêche, vert menthe, bleu, rose, une serviette pur coton avec bordure lisérée d'un petit cordon blanc, importée de cannon. profitez des prix spéciaux de la lingerie. main 3.99, débarbouillette 2.59

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

# Accident écologique de Saint-Basile-le-Grand Charles-LeMoine voit les 2 500 évacués

♦ SAINT-BASILE-LE-GRAND - Plus de 2.500 citoyens évacués mardi soir dernier de la région de Saint-Basile-le-Grand, à la suite de l'incendie d'un entrepôt de 20.000 gallons de BPC, se sont présentés au cours du week-end à l'hôpital Charles-LeMoine, à Greenfield Park, afin d'y subir des tests qui, jusqu'à maintenant, ne permettent pas de croire à des problèmes médicaux sérieux. Une opération dont le coût s'élèvera facilement à plus d'un quart de million de dollars selon un porte-parole hospitalier.

**Normand PROVENCHER**  
envoyé spécial du SOLEIL

« On est débordés, mentionne au SOLEIL le Dr Luc Boileau, directeur des services professionnels de cet établissement situé sur le boulevard Taschereau. L'arrivée des patients a été incontrôlée. Les autobus déposent près de 250 patients à l'heure alors qu'en temps normal, nous avons peine à en traiter 120. Nous avons donc été obligés d'augmenter la cadence et de booster à 150 patients par heure. »

L'affluence a été tellement importante que les dix terminaux servant à enregistrer les données médicales ont connu des ratés au cours de l'après-midi, poursuit le Dr Boileau, qui s'est débattu comme un diable dans l'eau bénite afin que

tout baigne dans l'huile. Au total, c'est une centaine de personnes - incluant 16 médecins et 40 infirmières - qui ont été mobilisées afin de répondre à un flot de patients visiblement inquiets d'en savoir plus long sur les conséquences médicales du plus grand désastre écologique à survenir au Québec.

« Les infirmières sont même obligées de piquer le patient en même temps qu'elles mangent un sandwich », souligne le Dr Boileau qui estime à plus de \$250.000 le coût minimum de cette opération. Une facture qui risque toutefois de s'alourdir avec les tests sanguins sur les dioxines et les furanes, deux substances extrêmement nocives résultant de la combustion des BPC. Il en coûte de \$1.000 à \$2.000 pour l'analyse de chacun des prélèvements.

« Nous ne ferons pas passer ces tests à tout le monde. C'est impossible, mentionne le Dr Boileau. Les laboratoires n'ont pas la capacité d'absorber ça. Des experts se penchent actuellement sur la façon de déterminer des échantillonnages fiables. »

« Ce n'est pas une crise au niveau de l'évaluation médicale », souligne pour sa part le Dr Albert Nantel, directeur du Centre de toxicologie du Québec qui a passé la

journée d'hier à répondre à une avalanche de questions au cours de réunions d'information tenues successivement à Saint-Bruno-de-Montarville et à Sainte-Julie. Le scientifique a tenu à souligner que les tests étaient effectués en priorité sur les gens qui ont été les plus exposés. C'est-à-dire les pompiers et les policiers, ou encore chez les personnes à risque comme les femmes enceintes, les enfants en bas de deux ans ou les personnes présentant des troubles graves.

« Si on ne trouve rien chez les pompiers, on pourra donc prendre plus de temps pour les autres tests. Sinon, nous allons devoir accélérer le processus », fait valoir le Dr Nantel.

Les premiers résultats ne devraient pas être connus avant trois ou quatre jours.

Tout au long du week-end, les citoyens de la zone contaminée ont dû s'armer de patience afin d'avoir accès aux examens médicaux élaborés à leur intention. Dès leur arrivée à l'hôpital - la plupart par autobus d'écoliers spécialement notés pour la circonstance - les gens étaient conduits au gymnase du sous-sol qu'ils ont quitté ensuite par petits groupes, après parfois une heure d'attente, pour le rez-de-chaussée. Début d'une nouvelle file d'attente à cet endroit où des infirmières dressent le portrait de santé complet du patient et colligent toutes les informations relatives à son degré d'exposition au nuage toxique. Les patients sont ensuite invités à prendre place dans la salle d'attente, en attendant qu'on les appelle dans l'une des 13 cabines d'examen. Encore là, au bout d'une heure dans certains cas.

Ce « chemin de croix » s'est avéré particulièrement difficile pour les jeunes enfants, rendus irritables par le brouhaha de cette interminable attente. Les traits tirés par la fatigue et l'inquiétude, les parents ont dû faire preuve d'un courage peu commun.

« On nous demande d'absorber le double ou le triple de patients que notre clinique externe est capable de prendre en temps normal », lance Jean Fratellier, adjoint au directeur général de l'hôpital Charles-LeMoine. Les gens sont impatients et épuisés, avec raison. »

Pour chaque prise de sang, le médecin utilise cinq tubes, dont deux serviront à mesurer des paramètres sanguins et hépatiques, explique le Dr Boileau. Les trois derniers tubes serviront à déterminer le taux de dioxines et de furanes.

Cette opération médicale d'urgence devait prendre fin à minuit hier. Il n'est pas exclu qu'elle se poursuive à un rythme moindre cette semaine afin d'accommoder les retardataires. ●



Ce « chemin de croix » s'est avéré particulièrement difficile pour les jeunes enfants, rendus souvent irritables par le brouhaha de l'interminable attente. Les traits tirés par la fatigue et l'inquiétude, les parents ont dû faire preuve d'un courage peu commun.

## Lebel-sur-Quévillon évite la catastrophe

♦ Un nouvel accident écologique a bien failli se produire, hier, lors de l'incendie d'un réservoir de 30.000 litres de chlorate à l'usine de papier Domtar de Lebel-sur-Quévillon, en Abitibi. Des vents favorables et la rapidité d'intervention des pompiers ont toutefois permis de maîtriser le feu rapidement, évitant ainsi l'évacuation des habitants. Une équipe d'urgence Environnement Québec s'est rendue sur les lieux.

par Claudette SAMSON

Le feu s'est déclaré tôt le matin à l'intérieur du réservoir en fibre de verre, qui a vite « foiré » sous l'effet de la chaleur, a expliqué le maire de Lebel-sur-Quévillon, M. Denis Lévesque, lors d'une conversation téléphonique.

La présence d'autres réservoirs de produits chimiques, comprenant entre autres du chlore et de l'acide sulfurique, à proximité de celui qui a pris feu, a-t-il expliqué, aurait pu causer de graves dommages s'ils s'étaient à leur tour enflammés.

L'usine Domtar se trouve à trois kilomètres au sud de la municipalité, dont elle est séparée par un lac. La direction des vents, combi-

née à la vitesse d'extinction de l'incendie, a permis d'éviter l'évacuation des quelque 3.800 habitants. Ce n'est toutefois que vers 9 h que la possibilité de cette mesure a été complètement écartée.

Le feu était éteint vers 10 h. En après-midi, hier, la compagnie Sani Mobile procédait au nettoyage des lieux. Bien que très toxique, le chlorate peut être neutralisé à l'aide d'un autre produit, a expliqué M. Lévesque.

Ce produit sert au blanchiment de la pâte à papier.

M. Jean-Pierre Vermette, technicien en eaux et assainissement au ministère de l'Environnement, a indiqué au SOLEIL que le chlorate est un produit très toxique qui, lorsqu'il brûle, peut dégager des gaz irritants, toxiques, ou corrosifs. Les effets peuvent être immédiats ou survenir plus tard.

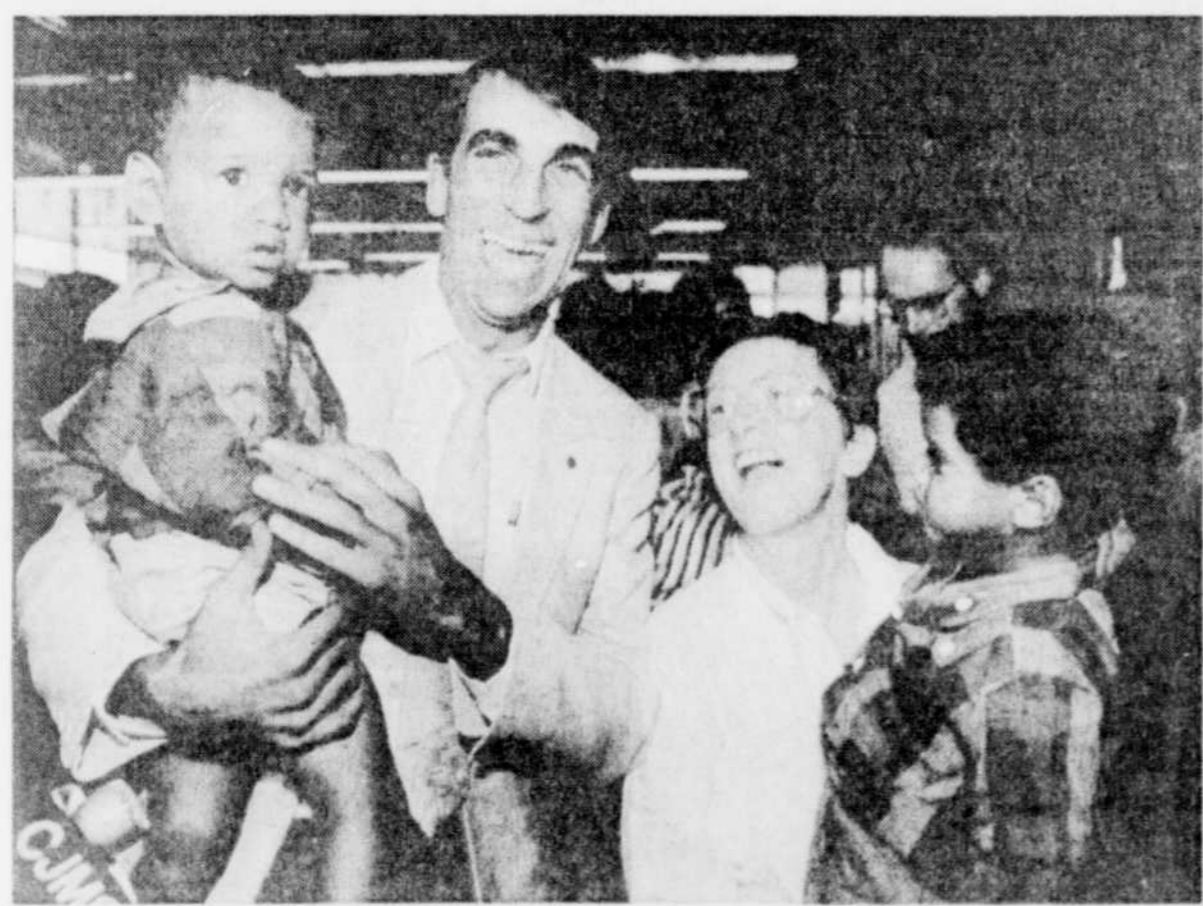
L'équipe d'urgence Environnement a conclu que la situation n'avait rien d'alarmant à Lebel-sur-Quévillon.

Une enquête a été ouverte par Domtar, à la demande du ministère de l'Environnement, à qui la compagnie devra remettre son rapport. ●



Les tests sont effectués en priorité sur les gens qui ont été les plus exposés, c'est-à-dire les pompiers et les policiers, comme ici ceux de Sainte-Julie, ou encore chez les personnes à risque comme les femmes enceintes, les enfants en bas de deux ans ou les personnes présentant des troubles graves.

## Le couple Ruel, de Montmagny, est exaucé Deux marmots dominicains accueillis en héros



Renaldo, 21 mois, dans les bras de Jacques Ruel, son nouveau père, avait l'air de se demander dans quel étrange monde il était tombé. Jocelyne Métivier, toute radieuse, tient Armando, 3 ans.

♦ MONTREAL (PC) - Réclamés à grands cris il y a deux semaines par leurs parents adoptifs, les deux marmots dominicains ont été accueillis en héros, hier, à Dorval.

C'est dans les bras de leur nouvelle maman qu'ils ont franchi la porte des arrivées à 5 h 45, près d'une heure après l'atterrissage de leur avion en provenance de Miami.

« Le voyage a été merveilleux. Les enfants sont adorables. Ils n'ont pas pleuré, pas une seule fois », s'est exclamée Mme Jocelyne Métivier, dont la joie encore plus que la fatigue des dernières 48 heures se lisait sur le visage.

« Je suis épuisée mais aussi très émue », a-t-elle dit, avant de tomber dans les bras de son mari, Jacques Ruel, qui n'avait pu l'accompagner en république Dominicaine, retenu ici par son travail.

« Es-tu content d'être arrivé ? » s'est empressé de demander l'heureux papa à son aîné, Armando, trois ans. Visiblement perdu et ébloui par les nombreux flashes de caméras, le petit avait l'air de se demander dans quel étrange monde il était tombé.

Pour le ramener au Québec avec son frère Renaldo, 21 mois,

Mme Métivier s'était elle-même rendue en république Dominicaine, vendredi, en compagnie d'une bénévoles de l'organisme d'adoption internationale Monde-Enfants.

Le dimanche 13 août, alors qu'elle guettait l'arrivée de ses deux enfants à Dorval, après une longue attente de 15 mois, ces derniers ne s'étaient pas montrés le bout du nez.

Faute de visa, l'ambassade du Canada en Haïti avaient refusé de les laisser partir. Cette formalité, la dernière qui restait à compléter pour les enfants puissent quitter leur pays en toute légalité, a toutefois été vite réglée.

Des le lendemain, le ministère de l'Immigration du Canada communiquait avec ses agents en poste en Haïti pour faire débloquer le dossier, qui traînait depuis déjà trop longtemps sur les tablettes des fonctionnaires.

Le même jour, le couple qui habite Montmagny, recevait un appel d'un haut fonctionnaire. « Les visas seront émis demain », leur assurait-on. Une semaine plus tard, Mme Métivier partait à leur rencontre.

« Tout s'est très bien déroulé, a-t-elle précisé. Heureusement, les documents étaient prêts, les enfants nous attendaient. »

Selon le vice-président de l'association Monde-Enfants, M. Yves Bécotte, la mésaventure de ce couple n'est toutefois pas un cas unique.

« On déplore la lenteur bureaucratique du processus d'adoption internationale dans les ambassades canadiennes. C'est inadmissible. Ce qui est arrivé à M. et Mme Ruel arrive trop souvent à notre goût », a déclaré M. Bécotte, peu avant l'arrivée des enfants, dans la salle d'attente de l'aéroport.

« On a toujours eu des problèmes avec l'ambassade en Haïti. Ce n'est pas la première fois. On a souvent été obligé d'intervenir pour faire bouger les choses. On dirait que la seule loi à laquelle les fonctionnaires obéissent est la loi du l'asy-boy », a-t-il ajouté.

« On déplore aussi le fait que les enfants doivent se soumettre à trop d'examen. Pourquoi les traiter comme des immigrants adultes ? J'estime que les autorités devraient faire preuve de plus de souplesse à leur endroit. Après tout ce sont des enfants et leur parents ne demandent rien de mieux que d'en prendre soin. »

« Après tout ceci, on peut juste espérer que M. et Mme Ruel puissent avoir une vie normale », a-t-il conclu. ●

### LIQUIDATION DES 1988!

**3**  
DERNIERS  
JOURS

Hâtez-vous de profiter des  
aubaines MARLIN en plus des  
RABAIS GENERAL MOTORS  
\* L'offre prend fin le 31 août 1988



## MARLIN

Chevrolet Oldsmobile inc.

2145, boul. Charest ouest, Québec  
688-1212

## L'EX-SÉNATEUR JEAN MARCHAND 1918-1988



Les « Trois Colombes » de la politique fédérale : Pierre Elliot Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier.

# D'abord syndicaliste, puis homme politique

♦ (LE SOLEIL et PC) - Né le 20 décembre 1918 à Champlain, près de Trois-Rivières, Jean Marchand était le benjamin d'une famille de six enfants. Après des études à l'Académie commerciale de Québec, puis à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, il devint rapidement une figure dominante dans le mouvement ouvrier du Québec.

Organisateur de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) en 1944, l'ancêtre de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), il occupa les postes de secrétaire général de

1947 à 1961 et de président de la centrale jusqu'en 1965, année où il décide de se lancer en politique fédérale.

C'est lors de la célèbre grève des travailleurs de l'amiante en 1949, réprimée par la police, que Jean Marchand et Pierre Trudeau se rencontrent et unissent pour la première fois leurs efforts dans la lutte au gouvernement unioniste de Maurice Duplessis. Le même combat devait, au début des années 1950, réunir Jean Marchand, Pierre Trudeau, René Lévesque et Robert Bourassa.



Un ardent syndicaliste dans les années 50.

photo tirée d'Histoire de la CSN

La rencontre Marchand-Trudeau fut le début d'une association qui allait durer plusieurs années; Marchand a servi pendant 11 ans dans le cabinet Trudeau.

En 1965, à la demande du premier ministre Lester B. Pearson, il accepte de se présenter aux élections fédérales, à la condition que Pierre Trudeau et Gérard Pelletier posent aussi leur candidature. C'est l'arrivée des « trois colombes » dans le cabinet Pearson.

Marchand est élu pour la première fois lors des élections fédérales du 8 novembre 1965, dans la circonscription de Québec-Ouest, qui devint peu après le comté de Langelier. Il est réélu aux élections générales du 25 juin 1968, du 30 octobre 1972 et du 8 juillet 1974.

### Le parrain de Trudeau

Considéré à la mort de Pearson comme un successeur possible à la tête du Parti libéral, il choisit plutôt d'appuyer la candidature de Pierre Trudeau; il est l'un des artisans de la « trudeumanie », qui porte celui-ci au pouvoir en 1968.

Il fut tour à tour ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et chargé de mettre sur pied le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (1965), Secrétaire d'Etat (1968), ministre des Forêts et du

Développement rural, premier titulaire du ministère de l'Expansion économique régionale, ministre des Transports (1972), ministre sans portefeuille avec diverses responsabilités spéciales confiées par le premier ministre Trudeau en 75, puis ministre de l'Environnement en 76.

### Au provincial

Le 30 juin 76, pour protester contre l'entente conclue entre le gouvernement et les membres des associations de pilotes et de contr-

leurs anglophones du pays et en appui aux Gens de l'air, Marchand quitte le cabinet, mais conserve son siège aux Communes.

Il démissionne en octobre pour tenter sa chance sur la scène provinciale, dans le comté de Louis-Hébert et perd aux dépens de Claude Morin. En décembre, Trudeau le nomme au Sénat. Il devint ensuite président du Sénat le 4 mars 1980. Il démissionne le 15 décembre 1983 pour prendre la tête de la Commission canadienne des transports, mais le gouvernement conservateur le démet de ses fonctions en 1985. La même année, Mulroney le nomme à la direction de Ports Canada. A sa mort, il siégeait toujours comme président du conseil d'administration de la Société du port de Québec.

### Autres fonctions

Avant d'entrer en politique, M. Marchand a travaillé à la Commission royale Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, de 1963 à 1965, dont les recommandations allaient servir de base à la Loi sur les langues officielles en 1969. Il a aussi œuvré au sein du Conseil d'orientation économique du Québec, du Comité de placement à la commission d'assurance-chômage, du Comité conjoint canado-américain de la Commission de planification nationale de l'Amérique du Nord et du Bureau international des syndicats chrétiens. Il a été décoré de l'Ordre du Canada en 1986.

Jean Marchand était marié à Mme Georgette Guertin et était le père d'une fille, Marie-Eve. ●



Avec Trudeau, lors de la campagne électorale de 1968.



En 1976, Marchand fait la lutte au péquiste Claude Morin dans le comté de Louis-Hébert.



Marchand était président du Sénat lors du départ du sénateur Ernest Manning.

## L'EX-SÉNATEUR JEAN MARCHAND 1918-1988

Marcel Pepin

### «Un pan de ma vie vient de tomber»

♦ «Avec la mort de Jean Marchand, le Québec vient de perdre son plus grand orateur et un grand leader syndical», a déclaré, hier, M. Marcel Pepin, successeur de Marchand à la présidence de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

par Brigitte BRETON

Joint par LE SOLEIL, M. Pepin s'est dit estomaqué par la mort de Jean Marchand. «Comme les autres, il était trop jeune pour mourir. J'ai beaucoup de peine. Un pan de ma vie vient de tomber.»

Tous deux arrivés à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) durant les années 40, Marchand et Pepin se sont côtoyés étroitement. «En 1961, j'ai pris le poste de Jean au secrétariat général de la CSN lorsque celui-ci a été élu à la présidence. A son départ, en 1965, je suis devenu à mon tour président de la CSN», raconte M. Pepin, maintenant professeur de relations industrielles à l'Université de Montréal.

L'ex-chef syndical se rappelle les talents d'orateur de Jean Marchand. «C'était un gars triste et profond dans ses discours. Il était si grand communicateur qu'il savait néanmoins entraîner la foule dans une période pourtant difficile au syndicalisme, celle où Duplessis était au pouvoir. Il a su également mettre la CSN sur la 'map' en multipliant les interventions à la radio et à la télévision.»

Sa grande capacité à communiquer a aussi fait de lui un grand leader syndical, estime M. Pepin. Il a joué un rôle important dans la «déconfessionnalisation» du mouvement syndical. En 1960, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) change officiellement son nom pour celui de Confédération des syndicats nationaux (CSN). En 1961, Jean Marchand en devient le président. Le professeur de relations industrielles Gérard Dion notera cependant que Jean Marchand était derrière le président de 1960, Roger Mathieu, et qu'il avait moussé son élection.

L'abbé Dion peut ainsi retracer bien des souvenirs de Jean Marchand puisqu'ils ont fréquenté au même moment la faculté des sciences sociales de l'université Laval. A titre de professeur en relations industrielles, M. Dion estime que Jean Marchand a eu un apport considérable au monde syndical québécois, voire canadien.

Mais de plus, en combattant et en neutralisant le duplessisme, le syndicaliste a joué un rôle important dans la Révolution tranquille.

Conseiller à la Fédération du papier et engagé dans un conflit opposant, en 1943, Price et les travailleurs d'Alma, Marchand contribua à la mise sur pied, en 1944, d'un premier code québécois du travail, la Loi des relations ouvrières. Cette loi obligeait les entreprises à reconnaître le syndicat en place. Il joua aussi un rôle important dans l'élaboration du code du travail de 1964.

Suivront d'autres engagements marquants pour le secrétaire général de la CSN auprès des mineurs de l'amiante en 1949, auprès des vendeuses de chez Dupuis ainsi que les travailleurs de Louiseville, en 1952, auprès des réalisateurs de Radio-Canada, en 1959. C'est aussi sous sa présidence que les employés de l'État ont obtenu leur syndicalisation, en 1964.

Si plusieurs s'entendent pour accorder de grandes capacités personnelles à Jean Marchand, Gérard Dion souligne cependant qu'il avait des relations qui lui permettaient d'agir efficacement. Ses bonnes relations avec Jean Lesage auraient bien aidé les causes du syndicaliste.

À ce sujet, le président de la CSN, Gérard Larose, se rappelle que Gérard Pelletier et le juge Jean-Paul Geoffroy comparaient cet été Jean Marchand à un chat. «Un homme très calculateur qui savait cependant faire avancer des choses.»

## Des écrits précieux pour l'Histoire

♦ OTTAWA - Jean Marchand n'a pas vécu certains chapitres de l'histoire du Québec à la manière dont ils ont été racontés par la suite, notamment dans le cas de la crise d'octobre. Certains de ses écrits personnels pourraient fournir un éclairage précieux à cet égard.

par Pierre-Paul NOREAU

Voilà du moins la conclusion qui peut être tirée d'une conversation qu'il avait eue avec deux journalistes, le 12 novembre 1986, le soir où il avait été décoré Compagnon de l'Ordre du Canada.

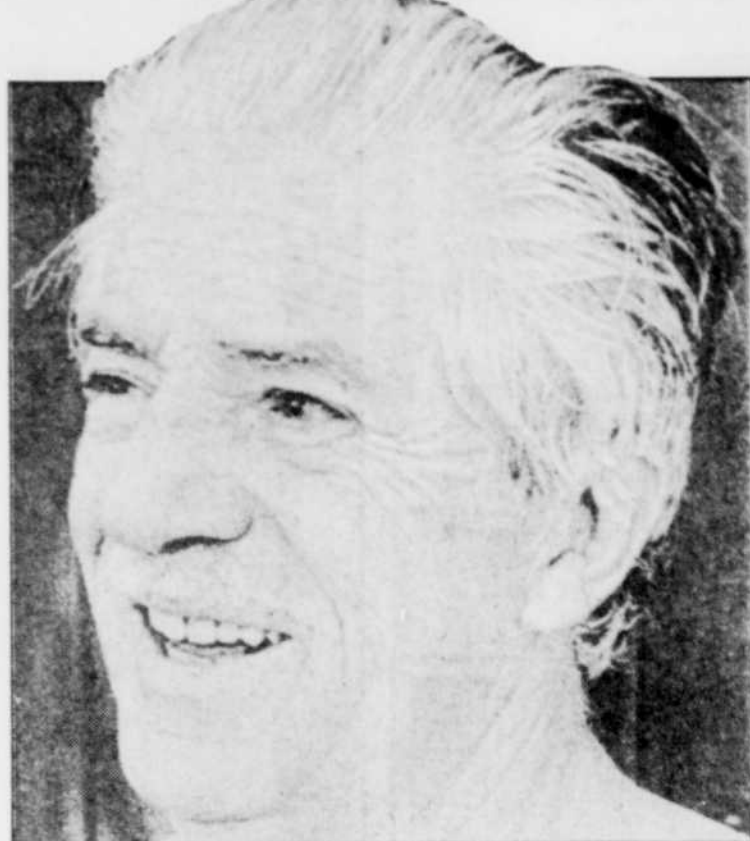
Alors qu'on lui avait demandé sa réaction aux problèmes que connaissait à l'époque le chef libéral John Turner et à la possibilité qu'il imite son ex-colleague Marc Lalonde revenu subitement dans l'actualité, l'ex-sénateur avait coupé court à toute discussion à ce propos en disant: «Si jamais je plonge quelque part, vous allez vite vous en apercevoir.»

Il avait alors confié à ses deux interlocuteurs être, pour le moment, davantage préoccupé de régler certains comptes avec l'histoire. Il a ainsi expliqué consacrer une partie de ses temps libres «à fouiller ses vieux dossiers pour rétablir la vérité historique.»

Lors de la réception à la résidence du gouverneur général en novembre 1986, il disait: «J'ai beaucoup lu au cours des dix dernières années sur notre activité politique et chaque fois, je suis sorti choqué. Non pas en raison des opinions, mais en raison des faits rapportés.»

Il disait écrire un peu tous les jours sur différents événements de l'histoire du Québec auxquels il avait participé, sans cependant avoir encore pris la décision de publier ou non le résultat.

L'ex-président du Sénat apparaissait particulièrement amer du rôle que certains avaient voulu lui faire jouer dans l'emprisonnement massif qui avait suivi la proclamation d'une partie de la Loi des mesures de guerre.



Jean MARCHAND

M. Marchand avait entre autres eu l'occasion de se défendre publiquement d'avoir approuvé avec son collègue d'alors, Gérard Pelletier, la liste qui avait conduit à l'emprisonnement de 450 personnes.

Ainsi lors de l'émission *Sur la Sellette* du réseau TVA en février 1983, il expliquait: «Il s'est arrêté combien, 450 personnes. La liste que nous avons eue entre les mains, Gérard Pelletier et moi, il y en avait 150 dessus. On n'en connaissait pas 80, on n'en connaissait pas 95 pour 100...»

Dans un communiqué qu'il avait émis deux ans plus tôt, il avait précisé: «Il a été clairement indiqué en présence du représentant de la GRC que nous refusions de participer à leur plan d'action et n'approuvions aucune liste de noms établie par la police.»

Ce n'était pas le seul dossier où il jugeait que les faits rapportés

n'étaient pas complets ou tout simplement contraires à la réalité.

Dans cette même veine, il avait signalé que les gens seraient très certainement intéressés à connaître par exemple la teneur de la conversation qu'il avait eue avec le délégué apostolique au moment du départ de Mgr Charbonneau. La grève de l'amiante, celle de Radio-Canada, ses relations personnelles avec Maurice Duplessis étaient, comme la crise d'octobre, d'autres dossiers où M. Marchand estimait pouvoir apporter une contribution unique qui pourrait, «au moins un peu, purifier l'histoire.»

Quant à sa décoration de la plus haute distinction canadienne, M. Marchand l'avait acceptée comme un signe de reconnaissance, lui faisant revivre 43 années de vie active. «Ça signifie au fond que l'action n'est pas passée inaperçue.»

■ **Un des hommes d'action les plus doués** - Gérard Pelletier, associé à l'action politique de Jean Marchand pendant plus de 30 ans, a livré un vibrant témoignage sur celui qu'il considérait comme un frère. Jean Marchand, a déclaré Pelletier, a sûrement été un des hommes d'action les plus doués et les plus importants de sa génération. Et il a exercé sur le Québec et sur le Canada une influence dont on n'a pas encore pu mesurer toute l'importance. «Cette disparition, conclut-il, est une très grande perte pour la société et pour les amis de Jean Marchand.»

■ **Un homme de gauche** - Le sénateur Jacques Hébert parle de Jean Marchand comme d'un homme «rai comme on en rencontre peu de nos jours. On le disait un homme de gauche, dit le sénateur, mais je ne sais pas ce que ça veut dire aujourd'hui. Mais si ça veut dire, poursuit-il, qu'il avait le cœur à la bonne place, alors oui c'était un homme de gauche.»

### Un grand syndicaliste

♦ «Jean Marchand aura marqué d'une façon considérable l'histoire sociale du Québec et du Canada, d'abord en tant que grand syndicaliste, mais également en tant qu'homme politique influent» a déclaré, hier, le président du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre du Québec, M. Raymond Parent, en apprenant la mort de celui qui fut son «patron» à la CSN, au début des années soixante.

par Vincent CLICHE

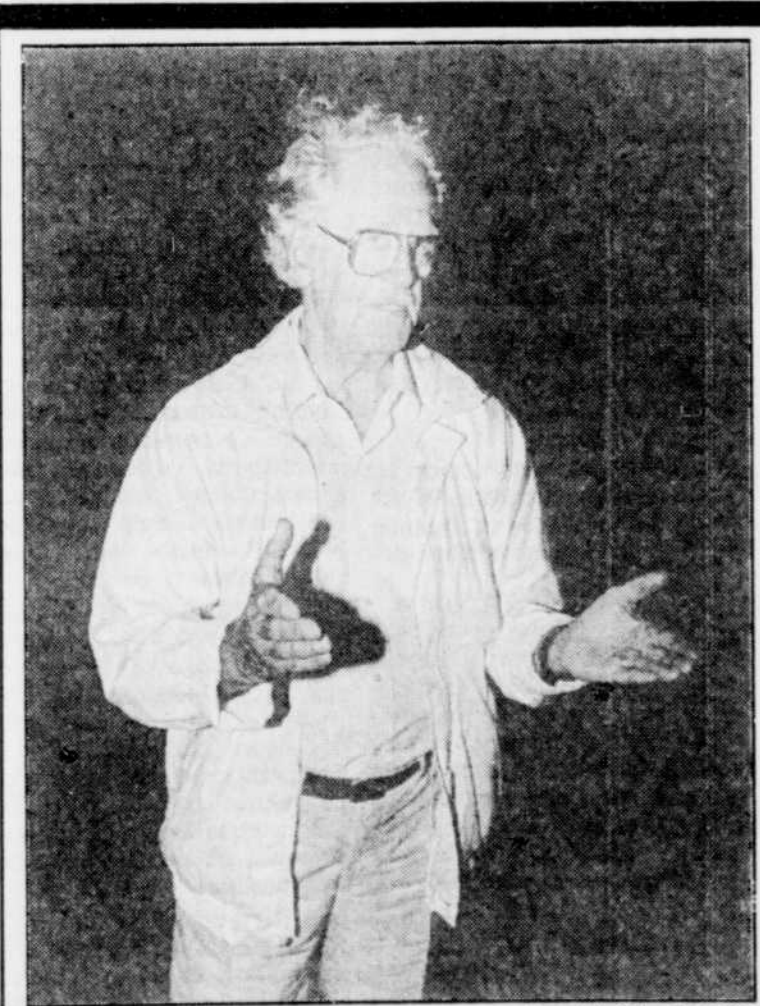
Contrairement à plusieurs syndicalistes, qui ont renié M. Marchand lorsqu'il décida de se lancer en politique, M. Parent est resté son ami et il considère qu'il est toujours resté fidèle à lui-même. «C'est vrai qu'il a pris un autre chemin, a ajouté M. Parent. Mais quand on fera le bilan de sa vie, on constatera qu'il a toujours travaillé pour les plus démunis de la société.»

M. Parent a appris avec surprise la mort de son ami. «Vendredi dernier, nous nous sommes rencontrés dans le cadre du Congrès des relations industrielles, au Château Frontenac, à Québec. On a parlé de nos états de santé respectifs; il était de très bonne humeur et nous nous sommes quittés en blaguant», a dit M. Parent.

Le président du CCTMOQ se souvient avec nostalgie de la période où il a travaillé sous les ordres de M. Marchand, à l'époque de la syndicalisation des fonctionnaires, en 1964-65. «J'étais alors président de la Fédération de la métallurgie, à la CSN. Jean Marchand est venu me trouver pour me demander de devenir directeur professionnel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux. Je lui ai d'abord demandé en quoi consistait le travail, mais il m'a répondu de faire la «job» durant un an et de venir par la suite la lui décrire. Ça c'était Jean Marchand» de commenter M. Parent.

Selon lui, l'ancien président de la CSN n'était pas un très chaud partisan de la syndicalisation des fonctionnaires à cette époque. «Il avait même beaucoup d'hésitations à ce sujet, de dire M. Parent. Mais quand la décision a été prise par les hautes instances de la centrale syndicale, il a plongé et avec René Lévesque, il a convaincu le premier ministre Jean Lesage de créer un vote entre le SFPQ-CSN et le Conseil des associations d'employés civils.»

M. Marchand peut donc être considéré comme un des pères du syndicalisme dans la fonction publique québécoise, selon M. Parent.



Le Soleil, Gilles Fréchette

### C'est un voisin qui l'a découvert

C'est un voisin, M. P. E. Poitras, qui a découvert le corps inanimé de Jean Marchand, hier. Ce dernier était dans son bain tourbillon. M. Poitras est un voisin de longue date de M. Marchand et il allait régulièrement lui rendre visite. Trouvant la porte entrouverte, il est entré et a découvert le corps. Il l'a alors secoué, pour constater qu'il était mort. Rencontré hier, M. Poitras, un octogénaire, s'est fait toutefois très discret à l'endroit de son voisin. Il s'est contenté de dire qu'il avait avisé la soeur de M. Marchand, qui a pris les choses en main. Il a aussi noté que M. Marchand, depuis la chute qu'il a faite de son toit le mois dernier, était demeuré souffrant. L'ancien sénateur avait eu cinq côtes cassées lors de cet accident.

## Surtout admiré pour ses actions syndicales

♦ L'actuel président de la CSN, Gérard Larose, préfère retenir les actions du syndicaliste Jean Marchand plutôt que celles du politicien qu'il est devenu en quittant la présidence de l'organisation syndicale en 1965.

par Brigitte BRETON

À l'instar d'autres syndicalistes, M. Larose reconnaît que Jean Marchand a occupé une place de premier plan dans le mouvement syndical du Québec moderne et au sein de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) devenue la Confédération des syndicats nationaux (CSN), mais déplore que sa période «politique» n'ait pas été aussi féconde que sa période «syndicale».

Ainsi, le syndicaliste Michel Chartrand qui travailla auprès de M. Marchand durant la grève de l'amiante, en 1949, refuse de commenter la mort de celui qui présida la CSN de 1961 à 1965. «Je respecte les morts, qu'importe la fin de leur vie», a-t-il déclaré au SOLEIL avec sarcasme.

L'écrivain Pierre Vadeboncoeur préfère également passer sous silence la carrière politique de l'ex-sénateur. «Il est inopportun à ce moment-ci de livrer un jugement sévère», explique pour sa part M. Vadeboncoeur. Omis son passage en politique fédérale et ses orientations politiques, l'ex-conseiller syndical de la CSN accorde de

grands mérites à Jean Marchand qu'il décrit comme un homme sensible, au jugement sûr et réaliste qui en faisait une personnalité attachante.

M. Vadeboncoeur admirait aussi l'éloquence du syndicaliste. «Il était une espèce de poète qui n'a pas fait de littérature, préférant plonger dans l'action», Gérard Picard président et Jean Marchand secrétaire général: un tandem efficace, se souvient Vadeboncoeur. Une organisation de proue pour contrer Duplessis, dira de son côté Gérard Larose.

De l'action syndicale de Jean Marchand, l'ex-chef syndical Marcel Pepin parlera aussi spontanément. De son action politique, il n'a rien à dire là-dessus. «Je me limite à commenter la partie active», a-t-il répondu au SOLEIL.

Selon le président Gérard Larose, M. Marchand a occupé un poste plus stratégique et a apporté une contribution plus marquante lorsqu'il était à la CSN que lorsqu'il était sur la scène politique fédérale. A Ottawa, il a travaillé dans l'ombre de Pierre E. Trudeau et mené des luttes qui allaient à l'encontre des visées du monde syndical et du peuple québécois (crise d'octobre), estime-t-il.

Le président accorde cependant un bon point au politicien: il a défendu l'usage du français en s'associant à la bataille des gens de l'air, en 1976.



Le syndicaliste des années 60.

Le professeur de relations industrielles à l'université Laval, M. Gérard Dion, souligne pour sa part que si Jean Marchand était anti-séparatiste et anti-péquistes, il demeurait néanmoins un nationaliste.

## Les travailleurs de l'amiante ne l'oublieront pas

♦ THETFORD MINES - Jean Marchand a fait beaucoup pour les travailleurs de l'amiante des régions de Thetford Mines et d'Asbestos, mais ces derniers ne l'ont peut-être pas toujours apprécié à sa juste valeur. Il était très estimé des dirigeants des syndicats miniers chez qui il laisse un bon souvenir impérissable.

par Fortunat MARCOUX

M. Rodolphe Hamel, âgé de 93

ans, d'Asbestos, a bien connu Marchand lors de la célèbre grève illégale de l'amiante en 1949. Il occupait l'un des postes à la vice-présidence de la CTCC (Confédération des travailleurs catholiques du Canada) alors que Marchand était secrétaire. Le conflit a duré quatre mois et demi.

«Marchand a mené la bataille. Il a eu à prendre des décisions très importantes. Il a contribué au règlement du conflit, même si celui-ci a semblé peu satisfaisant pour

plusieurs grévistes. Je l'ai côtoyé et je peux affirmer qu'il a fait son possible. Je n'ai eu rien à lui reprocher. La bataille de l'amiante devait être faite pour nos enfants qui allaient prendre la relève», a-t-il précisé alors qu'il était encore sous le coup de l'émotion après que LE SOLEIL lui eut appris le décès de l'ex-syndicaliste.

Peu de compagnons qui ont vécu le conflit de 1949 survivent à M. Marchand. Les Gérard Picard, Daniel Lessard, Armand Larivé et

Georges Dionne sont décédés. Grand président de la CSN

Cependant, c'est surtout à titre de président et de secrétaire de la CSN que M. Marchand laisse le meilleur souvenir. Il a été très apprécié par les dirigeants des syndicats miniers. «Toujours disponible, travailleur infatigable, il était ouvert à la discussion et aux suggestions», se souvient M. Gérard Lévesque, âgé de 71 ans, qui fut président pendant sept ans du syndicat des mineurs de Québec As-

bestos (Carey), d'East Broughton. «Il a fait beaucoup pour les mineurs et il laisse chez eux une excellente image, même si des travailleurs ne l'ont pas toujours reconnu à sa juste valeur.»

Ancien président du syndicat des travailleurs de l'amiante de Carey-Canada, M. Nazaire Paquet, d'East Broughton, voue une admiration profonde à l'endroit de Marchand pour avoir créé à la CSN un comité d'action politique et sociale. «Il n'avait pas peur de faire de la

politique constructive et combative», a-t-il noté.

Syndicaliste très engagé dans la région, M. Paquet n'a jamais oublié une confidence de Marchand: «Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politique va s'occuper de toi.»

C'est sans doute M. Olivia Lemay, ancien président du syndicat des mineurs de la Société Asbestos Ltée, retraité depuis quelques années, qui en aurait eu long à dire au sujet de M. Marchand. LE SOLEIL n'a pu le joindre à Thetford.

# L'EX-SÉNATEUR JEAN MARCHAND 1918-1988

## Un héros de ma jeunesse - Morin

◆ Même si Jean Marchand fut un adversaire politique redoutable, l'ex-ministre péquiste Claude Morin s'en souviendra comme d'un bonhomme sympathique, humain et sincère.

par Vincent CLICHE

« Il fut mon adversaire dans Louis-Hébert aux élections de 1976, rappelle M. Morin, mais ni lui, ni moi n'avons conservé d'animosité de cette lutte. Au contraire, nous sommes restés en excellents termes et demeurés amis. »

Pour Claude Morin, au temps où il étudiait à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, Jean Marchand était un héros. « C'était quelqu'un qui était passé par les sciences sociales et qui avait réussi », explique-t-il.

« Lorsqu'il s'est présenté contre moi en 1976, j'ai eu deux réactions, ajoute-t-il. La première en fut une de peur, puisque si Robert Bourassa le présentait contre moi, c'était que des sondages indiquaient qu'il allait me battre; mais, par la suite, quand je me suis aperçu que je gagnerais, j'ai été très peiné de battre un héros de ma jeunesse. »

M. Morin rappelle aussi qu'en 1976, M. Marchand, même s'il était fédéraliste, pouvait aussi être considéré comme nationaliste puisqu'il avait démissionné du cabinet fédéral à propos des « gens de l'air ».



Jean Marchand, un homme qui a défendu ses idées jusqu'au bout.

## Trudeau lui doit tout (Flynn)

◆ Jean Marchand a joué un rôle prépondérant en politique canadienne. Pierre Trudeau lui doit d'être devenu premier ministre du Canada, a déclaré, hier, le sénateur conservateur Jacques Flynn, en apprenant la mort de l'ex-sénateur libéral.

par Vincent CLICHE

Selon M. Flynn, il aurait suffi que Jean Marchand se présente à la direction du Parti libéral, en 1968, pour eclipser Pierre Trudeau. Au contraire, Marchand a donné son appui à Trudeau.

M. Flynn avait beaucoup de considération pour M. Marchand. Il ne l'a d'ailleurs jamais perçu comme un ennemi, malgré la différence d'allégeances politiques. « Au contraire, il a toujours été pour moi un ami », a dit M. Flynn.

Il a ajouté qu'il connaissait M. Marchand bien avant qu'il n'entre en politique. « Nos relations amicales remontent à 1945 », a précisé le sénateur Flynn, qui dit cependant avoir mieux apprécié les qualités de M. Marchand lorsqu'ils ont travaillé ensemble au Sénat. M. Marchand en tant que président et lui, comme chef de l'opposition conservatrice.

« À cette époque, nous avons beaucoup voyagé ensemble, en Roumanie, en Hongrie et en Afrique », rappelle M. Flynn, qui s'est dit profondément affecté par ce décès. « Lors de notre dernière rencontre, cet été, après son accident, il me disait beaucoup regretter d'avoir quitté le Sénat en 1984 », a ajouté M. Flynn, qui est lui-même sénateur depuis 1962.

## Homme de principes (Duclos)

◆ Il était très certainement un homme de principes, un de ceux qui était prêt à les défendre jusqu'au bout.

par Pierre-Paul NOREAU

Selon l'ex-député libéral de Montmorency-Orléans à la Chambre des Communes, Louis Duclos, il faudrait à cet égard rappeler aux Québécois un épisode resté trop obscur et pourtant marquant de la vie de l'ex-sénateur. Il s'agit de sa démission du cabinet libéral à l'occasion du dossier des gens de l'air en 1976.

« M. Marchand était en profond désaccord avec la politique de son collègue des Transports à l'époque, Otto Lang, politique qui bannissait le français comme langue de travail dans les lieux québécois. »

De l'avis de M. Duclos, alors jeune député, ce départ du cabinet avait eu l'effet d'une petite bombe au sein de la députation québécoise libérale de l'époque. A son avis, cet événement n'a cependant pas retenu l'attention comme il aurait dû, alors « que le Québec se retrouvait en pleine tourmente nationaliste. »

L'ex-député libéral souligne par ailleurs la grande participation de M. Marchand dans le développement de la région de la capitale provinciale. « La région lui doit ses grandes infrastructures, résultats de nombreuses ententes fédérales-provinciales. Et ce fut d'ailleurs le cas pour tout l'Est de la province, où on lui doit également beaucoup. »

Il aura été un grand homme, pas seulement pour le Québec, mais aussi sur la scène canadienne, concluait, hier, M. Duclos.

## Un grand fédéraliste (Bourassa)

◆ Le décès de Jean Marchand prive le Québec d'un homme de cœur et d'esprit, dont le solide engagement dans les grandes causes de notre société a fait de lui un des principaux artisans de notre progrès collectif », a déclaré le premier ministre Robert Bourassa, hier.

« Nous conserverons le souvenir d'un grand Québécois et d'un grand fédéraliste. »

## Selon Mulroney et Turner Jean Marchand savait défendre ses convictions

◆ OTTAWA - Un homme de passion, capable de défendre ses convictions jusqu'au bout et dont l'engagement dans la défense et la promotion des droits de ses concitoyens restera gravé dans la mémoire des Canadiens.

par Pierre-Paul NOREAU

Voilà ce sur quoi le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, et le chef de l'opposition officielle, John Turner, ont insisté dans leur réaction publique au décès de M. Jean Marchand.

« Avec le décès de Jean Marchand, le Canada et le Québec perdent un de ses champions », a indiqué, hier, le chef conservateur dans son message public.

MM. Mulroney et Marchand se connaissaient depuis une trentaine d'années en raison, au départ, de leur participation dans le secteur des relations patronales-ouvrières. M. Mulroney le qualifie d'ailleurs comme un père du

syndicalisme québécois.

Ils ont aussi tous deux participé au Congrès des affaires canadiennes, un colloque de l'université Laval, qui avaient entre autres réussi à attirer en 1961 les John Diefenbaker et Jean Lesage, rappelle-t-on au cabinet du premier ministre.

M. Mulroney présente M. Marchand comme l'un de ceux qui ont marqué leur époque, à la fois comme syndicaliste et homme politique sur la scène fédérale. « Les Canadiens se rappelleront toujours de lui comme d'un homme pleinement engagé à la défense et à la promotion des droits de ses concitoyens. Ils se rappelleront aussi de lui comme d'un batailleur, mais un batailleur sympathique et attachant. »

M. Mulroney a été à l'origine de la dernière nomination de l'ex-sénateur, soit à titre de président du conseil d'administration de la Société du Port de Québec.

Héritage imposant

Le chef libéral John Turner connaissait également l'ex-sénateur depuis longtemps. « J'ai rencontré Jean Marchand pour la première fois à la conférence sur les politiques du Parti libéral tenue à Kingston en 1960 et je n'ai cessé, depuis, de l'admirer et de lui vouer un grand respect. »

M. Turner le décrit comme un Québécois remarquable et un grand Canadien, « un homme d'une grande passion et d'une éloquence rare. »

L'héritage imposant qu'il lègue, reconnaît également l'actuel dirigeant du Parti libéral du Canada, provient à la fois de sa contribution comme pionnier du monde syndical québécois et comme l'un des acteurs majeurs aux côtés de MM. Pierre Elliot Trudeau et Gérard Pelletier dans l'établissement du bilinguisme au Canada.

## De l'avis de Raymond Garneau «Il a permis d'harnacher les forces vives du Québec»

◆ Jean Marchand a été de ceux qui ont fait une éloquente démonstration que les Québécois avaient un rôle important à jouer à Ottawa.

par Pierre-Paul NOREAU

Le député libéral Raymond Garneau estime que l'ex-syndicaliste a participé au renouvellement des élites dans la capitale fédérale après la période creuse qui a suivi le départ du premier ministre Louis Saint-Laurent. « Il a permis d'harnacher les forces vives du Québec francophone », épisode qui s'est concrétisé avec l'arrivée des trois colombes à Ottawa, groupe dont l'ex-sénateur était en fait le leader, selon l'ancien ministre québécois des Finances.

La contribution de M. Marchand ne s'est pas limitée à la scène fédérale. Comme syndicaliste auparavant, il avait été également, avec des hommes comme le père Henri Lévesque, de ceux qui ont préparé et permis la Révolution

tranquille au Québec.

Raymond Garneau a connu l'ex-sénateur à cette période, et plus particulièrement dans le dossier de la grève de l'amiante. « Je viens de la région de Mégantic et j'ai été témoin de ses batailles contre M. Duplessis pour la défense des droits des travailleurs. »

M. Garneau a eu l'occasion de travailler directement avec M. Marchand pendant la période de 1970 à 1976, alors que les deux étaient ministres. Ils partageaient d'ailleurs la même organisation électorale, ayant presque la même circonscription, soit Langelier au fédéral et Jean-Talon au provincial.

M. Marchand à Ottawa et lui au gouvernement du Québec ont signé les premières ententes de développement régional, dont plusieurs particulièrement bénéfiques à la région de Québec. M. Garneau cite notamment les dossiers de ménage de la rivière Saint-Charles, de l'aménagement de la place Royale, de l'élimination des voies ferroviaires du centre-ville de Québec et

de la mise en place des grandes infrastructures routières.

« À titre de premier titulaire de l'Expansion économique régionale, le Québec peut lui dire un gros merci. »

Ayant appris son décès lors d'un bulletin spécial à la radio, en après-midi, hier, M. Garneau a eu un choc. Il avait vu Jean Marchand il y a deux semaines, à l'occasion du décès du frère de ce dernier. Malgré son accident récent, M. Marchand lui était apparu en bonne forme. « Il m'a dit: Ça va bien, je me sens un peu raide. Mais il avait lui-même conduit sa voiture jusqu'à Montréal. »

Au plan plus personnel, M. Garneau, bien qu'il précise ne pas avoir été un intime, se rappelle avoir participé à certaines réunions en sa compagnie. Il savait avoir du plaisir et aimait particulièrement chanter. « C'était un homme attachant. Une belle soirée pour lui devait se terminer autour d'un piano en chantant avec ses amis. »



### AVIS PUBLIC

#### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS COLLECTE DES ORDURES

Les citoyens sont priés de noter que la collecte d'ordures et la collecte sélective des matières récupérées, prévues le lundi 5 septembre 1988 (Fête du travail) sont reportées au jeudi suivant soit le 8 septembre 1988.

Cet avis est valable sur tout le territoire de la Ville de Québec, incluant le secteur Des Rivières. Le Greffier adjoint de la Ville Pierre Angers, avocat Québec, le 15 août 1988

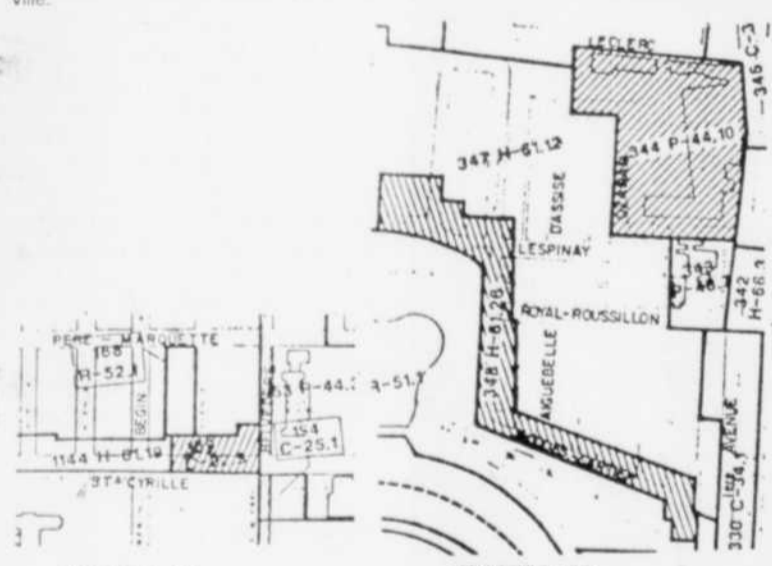
- AVIS PUBLIC est, par la présente, donné, qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 25 août 1988, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:
- 3397 - Concernant le versement à la Société municipale d'habitation Champlain d'une somme de 600 000,00\$ et décrétant un emprunt nécessaire à cette fin.
- 3399 - Sur la politique d'aide financière à la construction de stationnements souterrains.
- 3400 - Décrétant un emprunt de 3 000 000,00\$ afin de permettre la réalisation de la politique d'aide financière à la construction de stationnements souterrains établie par le règlement 3399.
- 3401 - Décrétant un emprunt de 200 000,00\$ pour pourvoir au paiement d'une étude de conformité pour évaluer la performance du séparateur statique tourbillonnaire.
- 3403 - Modifiant le règlement 2474 "Sur l'urbanisme dans les secteurs Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou".
- 3404 - Décrétant un emprunt de 100 000,00\$ pour pourvoir au paiement des travaux d'amélioration au Colisée de Québec.
- 3405 - Modifiant le règlement 3243 "Décrétant l'exécution de travaux d'ouverture de rues pour l'année 1987, au coût total de 9 299 000,00\$ et un emprunt par émission d'obligations nécessaires à cette fin", tel que modifié par le règlement 3279 ainsi que le règlement 3289 afin de défrayer une partie du coût des travaux.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du sousigné durant les heures d'ouverture. Le Greffier de la Ville Antoine Carrier, avocat Québec, le 26 août 1988

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que lors d'une séance tenue le 25 août 1988, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté en première lecture le projet de règlement numéro 3403 "Modifiant le règlement 2474 "Sur l'urbanisme dans les secteurs Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou", dans le but:

- 1° de modifier les normes d'implantation applicables dans les zones dans lesquelles le code de spécifications 44.10 s'applique afin d'augmenter l'indice d'occupation du sol de 25% à 50% et de porter le rapport plancher / terrain au maximum autorisé de 1.5 à 2.5 et, en modifiant, pour ce faire, le code de spécifications 44.10;
- 2° de permettre, dans les zones dans lesquelles le code de spécifications 22.5 s'applique, l'implantation d'usages reliés à la restauration et de porter à 100% le pourcentage de la norme générale de stationnement applicable et, en modifiant, pour ce faire, le code de spécifications 22.5, le tout tel que démontré sur le croquis #1 ci-après illustré;
- 3° de permettre, dans le quartier Vieux-Limoilou, l'expansion des usages dérogatoires localisés dans la zone 348-H-61.12 qui est située en bordure du Parc Carlier-Brebeuf et, en ajoutant, pour ce faire, au cahier des spécifications, une nouvelle note 51, en créant un nouveau code de spécifications 61.26, en appliquant ce nouveau code de spécifications dans la zone 348-H-61.12 et en indiquant à l'annexe C du règlement 2474, que les articles 11.5.1, 11.10 et 11.11 s'appliquent dans la zone 348, le tout tel que démontré sur le croquis #2 ci-après illustré.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement en s'adressant au bureau du Greffier de la Ville, 2, rue Desjardins, chambre 216. Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.



Le Greffier de la Ville Antoine Carrier, avocat Québec, le 26 août 1988

### APPEL D'OFFRES SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DÉNEIGEMENT DE STATIONNEMENTS AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LE DÉNEIGEMENT DE STATIONNEMENTS - CONTRATS 1988" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'au mercredi 7 septembre 1988 à quatorze heures quinze (14h15), heure locale, pour les contrats suivants:

- Contrat TPSN-01/88 (Stationnements De l'Ésplanade, St-Gabriel, Édifice Price et Institut Canadien)
- Contrat TPSN-02/88 (Stationnements des Franciscais, St-Sacrement et Franklin)
- Contrat TPSN-03/88 (Stationnements Champlain)
- Contrat TPSN-04/88 (Stationnements St-Germain, Centre-Ville ouest, au Centre récréatif Mgr Bouffard et Parc Dollard)
- Contrat TPSN-05/88 (Stationnements de l'École d'Apprenti-Sage, du Parc St-Raphaël, du Parc Notre-Dame-des-Neiges, du Parc St-André, du Parc St-Claude, de l'Aréna Neuchâtel et du Parc Prévert)
- Contrat TPSN-06/88 (Stationnements du Parc Jean-XXIII, du Parc St-François-Xavier, de l'Aréna Duberger et du Parc Domaine St-Charles)
- Contrat TPSN-07/88 (Stationnements du Parc Ste-Odile, du Parc Ferland, de l'Aréna Bardy, du Service des Loisirs et Parcs et de la Colonie Mazzenet)
- Contrat TPSN-08/88 (Stationnements du Centre St-Roch, des Halles du Vieux-Port et Abraham Martin)
- Contrat TPSN-09/88 (Stationnements de l'Aréna Les Saules et du Centre Jean-Baptiste-Lafance)
- Contrat TPSN-10/88 (Stationnements Cardinal-Maurice-Roy, Marie-de-l'Incarnation et du Centre communautaire Lucien-Borne)
- Contrat TPSN-11/88 (Stationnement du Parc de l'Exposition provinciale)

NOTE: Ces contrats ont tous une durée de trois (3) ans. Les intéressés peuvent se procurer les documents pertinents au secrétariat du Service des travaux publics, situé au 65, rue Ste-Anne, 7e étage (tél.: 691-6391), moyennant un dépôt non remboursable de 10,00\$.

Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions pourront le faire en se rendant au bureau du Greffier à la date et à l'heure qui marqueront l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Le Greffier de la Ville Antoine Carrier, avocat Québec, le 24 août 1988

# Plainte de Postes Canada contre les grévistes Cadieux demande au syndicat de s'expliquer

♦ OTTAWA (PC) - Le ministre fédéral du Travail, M. Pierre Cadieux, a demandé au syndicat représentant les travailleurs en grève à la Société des postes de répondre à la plainte de Postes Canada selon laquelle il ne négocie pas en toute bonne foi.

Le négociateur en chef du Syndicat des employés des postes et communications, M. Robert Delage, a confirmé hier que la requête de M. Cadieux avait été enregistrée.

« Nous avons, évidemment, donné la lettre (de M. Cadieux) à nos avocats et ils y répondront demain ou le jour suivant », a-t-il déclaré.

Le syndicat a l'intention de rejeter la plainte, formulée vendredi par Postes Canada, le jour où a été constaté l'échec des négociations entre les deux parties.

Le syndicat de 5,800 membres, affilié à l'Alliance de la fonction pu-

blique du Canada, est en grève depuis mercredi dernier. Aucun incident important n'est survenu aux abords des piquets de grève.

Une responsable de Postes Canada, Mme Shelley Rowan, a indiqué que la grève n'affectait pas la livraison du courrier. Elle a toutefois refusé de commenter les accusations du syndicat voulant que des remplaçants aient été engagés.

« Nous ne révélons aucune information concernant ce que nous faisons », a-t-elle ajouté.

### Entente partielle

Si M. Cadieux n'est pas satisfait de la réponse formulée par le syndicat, la plainte de la société postale sera étudiée par la Commission des relations de travail du Canada. « Nous avons demandé à la commission d'ordonner le retour au travail des gens des unités avec lesquelles nous sommes parvenus à

une entente », a déclaré Mme Rowan.

Postes Canada est arrivé à une entente de principe avec les 4,400 employés de bureau représentés par le syndicat, mais pas avec les 1,400 techniciens qui sont couverts par une convention collective différente.

Les négociations avec les techniciens ont échoué sur la question des repas, à savoir si les syndiqués devraient bénéficier d'une demi-heure payée pour manger, ce qui ferait passer leur durée de travail hebdomadaire de 40 à 37 heures et demie.

M. Delage a indiqué que le syndicat refusait de diviser les deux groupes de travailleurs. « Nous sommes sortis ensemble et nous retournerons ensemble », a-t-il déclaré, en précisant qu'aucune entente définitive n'avait été conclue avec les employés de bureau et les techniciens.

« Nous avons une feuille de

papier (concernant les employés de bureau) que nous accepterions de signer, mais nous ne l'avons jamais signée et il n'existe aucun contrat signé. Nous aurons une entente lorsque les deux groupes seront parvenus à une entente ».

### Gardien congédié

Par ailleurs, un gardien de sécurité de Postes Canada a été congédié pour avoir déclaré aux grévistes que les conducteurs de camions de la société portaient une arme et une matraque au-delà des piquets de grève d'un bureau de tri.

M. Jon Huemiller, un gardien de sécurité engagé par Postes Canada pour assurer l'entrée et la sortie des camions de l'entrepôt durant la grève, a été congédié samedi, peu de temps après qu'il eut déclaré aux grévistes de ne pas provoquer les

conducteurs car ceux-ci étaient armés.

« Il a été congédié pour avoir



M. Pierre Cadieux, ministre du Travail

menti, a déclaré hier Mme Shelley Rowan. Il a lui-même admis avoir menti ».

M. Huemiller, qui est âgé de 37 ans, a toutefois démenti ces propos. « Je ne mentirais pas à propos d'une chose semblable », a-t-il dit.



André Vallerand président de la campagne de financement du PLQ

Le premier ministre, Robert Bourassa a livré un message sur la qualité de vie à Yamachiche.

## Bourassa parle de qualité de vie et de financement

♦ YAMACHICHE (PC) - Prenant la parole lors du lancement de la campagne de financement du Parti libéral du Québec, à Yamachiche hier, le premier ministre Robert Bourassa a souligné l'importance « d'orienter nos priorités vers la qualité de vie ». « Après nous être attaqués au niveau de vie, on doit s'orienter maintenant vers la qualité de vie », a déclaré le chef libéral, pour qui les événements de Saint-Basile sont une raison supplémentaire à inciter la population québécoise à se pencher sur la qualité de vie.

De l'objectif de \$4,763,000 que s'est fixé le PLQ, M. Bourassa a avoué qu'il était « modeste », considérant que la campagne de l'an dernier avait rapporté quelque \$7 millions. En rendant hommage à M. René Lévesque, M. Bourassa a affirmé que « le Québec est à l'avant-garde du monde libre » en terme de financement populaire.

Dans leur message aux participants au brunch de circonstance, M. Robert Benoit, président du PLQ, et M. André Vallerand, président de la campagne de financement, ont tous deux lancé le même message aux souscripteurs du parti. M. Vallerand a dit souhaiter que les souscripteurs fassent preuve d'intégrité. « Le financement doit être fait selon les règles. Le premier qui est pris, y'a pas de pardon », a servi comme avertissement M. Benoit à ceux qui pourraient avoir de mauvaises tentations.

## Selon le président des clubs Richelieu

# « Les bilingues vont avoir le contrôle du libre-échange »

♦ TROIS-RIVIÈRES (PC) - Le libre-échange pourrait-il être néfaste au français en Amérique du Nord? « Je ne vois pas pourquoi; les cultures sont assez fortes pour se tenir ». C'est ainsi que s'est exprimé le président international des clubs Richelieu, M. Jacques Staelen, lors d'une entrevue accordée au *Nouvelliste* samedi soir.

Parlant en son nom personnel, le chef du seul regroupement (international) de clubs de services francophones prévoit même un élargissement du français en Amérique. « Eux (les Américains), ont commencé à apprendre le français en fonction du libre-échange », fait valoir ce Français d'origine qui habite les États-Unis depuis trente ans.

Selon ce dernier, nos voisins du

sud prennent au sérieux l'aspect de la langue de communication avec la venue possible du libre-échange. « Toutes les grandes compagnies aux États-Unis auront un département de français. Déjà, des entreprises se préparent en formant du personnel en français parce qu'elles ne veulent pas être prises de court lorsque le libre-échange sera instauré », note M. Staelen.

Ce dernier prédit même un grand succès dans le libre-échange à ceux qui maîtriseront les deux langues (anglais et français). « Les bilingues vont avoir le contrôle du libre-échange », dit-il, avant de servir cette mise en garde: « Les Qué-

bécois doivent par contre avoir des convictions solides ».

Le français a été l'une des raisons de la fondation des clubs Richelieu. On a voulu permettre à des francophones de se regrouper et de pouvoir aider la communauté, en plus de se retrouver et de communiquer dans la même langue, le français.

Apprenez à bien conduire

Jeunes Conducteurs du Canada

Des centres de formation dans tout le pays

PROCHAIN COURS:  
LE MERCREDI  
7 SEPTEMBRE

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT.

Cours du soir et aussi de jour

**654-9193**

ÉCOLE DE CONDUITE AVANTAGE  
Centre Innovation  
2360, ch. Sainte-Foy

**FORFAIT GOLF**  
à St-Jean-Port-Joli  
2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers, une partie de golf 18 trous au Club de golf Trois-Saumons  
99\$/p.p. en occ. double

**FORFAIT DÉTENTE/SANTÉ**  
2 nuits, 6 repas, un bain aux algues marines et un enveloppement d'algues ou un massage.  
165\$/p.p. en occ. double

Forfaits de 3 à 7 jours disponibles.

**MOTEL AUBERT de GASPÉ**  
(1 heure de Québec)  
Rés.: 1-418-598-3311

CLINIQUE OPTOMÉTRIQUE DE QUÉBEC

**D'OPHTALMOLOGIE**  
DR J.R. CLÉMENT M.D.  
C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

♦ VERRES DE CONTACT  
♦ Pathologies reliées aux verres de contact  
♦ Lentilles double foyer  
♦ Correction de l'astigmatisme

♦ LENTILLES JETABLES

PLACE DE LA CITÉ  
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, Qc G1V 4T3 418-654-1488

Clinique Optométrique de Québec

**DR YVES BERTRAND**  
Optométriste

**DR GHISLAIN DIONNE**  
Optométriste

• Choix de montures de la vue • Examen • Verres de contact

735, Mail Centre-Ville  
529-9383

**MAINTENANT OUVERT**  
à Place Ste-Foy  
657-2143

SPORT Boutique

byAmerican

(Mail gauche de l'entrée principale d'EATON.)

**Maintenant ouvert à**  
Place Ste-Foy

(Mail gauche de l'entrée principale d'EATON)  
654-2981

**LACOSTE**  
Boutique



**JE M'APPELLE ROGER. JE SUIS TRÈS GÊNÉ. POUVEZ-VOUS M'AIDER?**

Étrange comme les problèmes des autres nous fascinent! Pourtant, chacun a les siens.

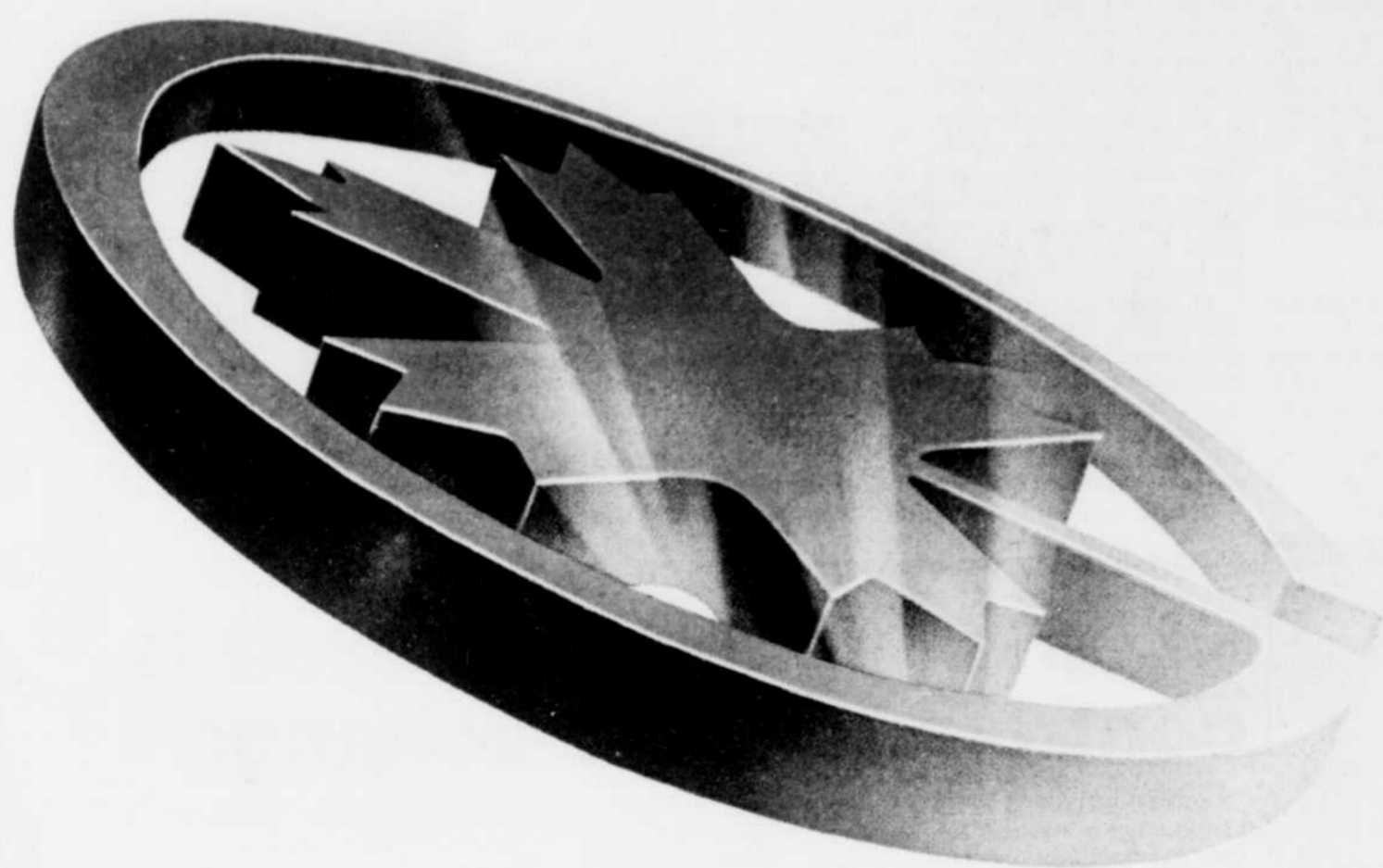
Solange Harvey anime "Les jeux de la vie", l'émission qui veut stimuler l'échange et la communication et découvrir des solutions.

Si la vie est un jeu, la victoire est plus facile en équipe.

**Les jeux de la vie**  
Du lundi au vendredi 16 h et en fin de soirée  
Producteur délégué: Jan van der Heyden

**LE MIEUX C'EST DE REGARDER**

Radio Québec Câble 8



## Une nouvelle page d'histoire s'écrit aujourd'hui.

Nous vivons présentement un moment historique: l'appel public à l'épargne portant sur les actions ordinaires d'Air Canada. Si vous souhaitez obtenir un exemplaire du prospectus provisoire ainsi qu'un formulaire d'expression d'intérêt, communiquez avec votre courtier ou encore postez le coupon ci-dessous. Si vous ne possédez pas de compte chez un courtier en valeurs mobilières, vous devrez en ouvrir un et fournir divers renseignements concernant votre situation financière personnelle.

*Un prospectus provisoire relatif aux titres susmentionnés a été déposé auprès des Commissions des valeurs mobilières, ou autres organismes similaires dans chaque province et territoire du Canada. Cette annonce ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat. Aucune vente ni aucune acceptation d'une offre d'achat de ces titres ne sera faite avant la date du visa du prospectus définitif ou autres autorisations requises accordées par la Commission des valeurs mobilières ou tout autre organisme similaire d'une province ou d'un territoire.*

Veuillez m'envoyer un exemplaire du prospectus provisoire et un formulaire d'expression d'intérêt.

M.  Mme  Mlle  (MAJUSCULES S.V.P.)

PRÉNOM \_\_\_\_\_  
 NOM \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_  
 PROVINCE \_\_\_\_\_  
 PAYS \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
 TÉLÉPHONE À DOMICILE \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ AU BUREAU \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
 LANGUE PRÉFÉRÉE FRANÇAISE  ANGLAISE



Postez à:  
 Groupe de prise ferme  
 d'Air Canada  
 À l'attention de:  
 RBC Dominion  
 Securities Inc.  
 et Wood Gundy Inc.  
 C.P. 700  
 Succursale B  
 Montréal (Québec)  
 H3B 9Z9

For service in English,  
 return to:  
 Air Canada  
 Underwriting Group  
 c/o RBC Dominion  
 Securities Inc.  
 & Wood Gundy Inc.  
 T.D. Centre  
 P.O. Box 243  
 Toronto (Ontario)  
 M5K 9Z9





La Soleil, René St-Pierre

Quand il pleut, pas besoin d'attendre longtemps pour visiter la fameuse maison Kinsmen.



La Soleil, René St-Pierre

C'est bien pratique, des carrousels comme celui-ci, quand on doit divertir les enfants par un dimanche pluvieux.

# La pluie perturbe les activités d'Expo-Québec

◆ Même s'il se fait bon vendeur devant les médias, Pierre Brousseau, directeur-administrateur de la Commission de l'exposition provinciale de Québec, n'ira pas prétendre qu'il s'accommode bien des trois jours de pluie qu'a connus Expo-Québec 1988 depuis cinq jours qu'elle est ouverte.

par Andrée ROY

En montrant l'averse qui s'abat sur les aménagements de l'exposition, M. Brousseau se console avec les entrées payantes enregistrées lors des deux jours de beau temps: mercredi, jour d'ouverture, et samedi. Et il s'empresse de dire que ce n'est pas le programme de l'exposition qui ne plaît pas, quand les foules boudent l'événement.

« Mais nous sommes à la merci de la température. Quand bien même nous aurions la meilleure formule... Vous auriez dû voir samedi le monde qu'il y avait ici, c'était archi-plein à 11 h 20. Ça doit vouloir dire que ça plaît! » commentait-il.

Selon M. Brousseau, même la mauvaise température ne pourrait pas coucher l'exposition de Québec au tapis. Et de rappeler les deux dernières « pires années » d'Expo-Québec: 1982 et 1986. En 1982, malgré 11 jours de pluie et de temps froid sur 13, malgré la crise économique et le chômage, il était quand même venu plus de 580.000 visiteurs à l'exposition. En 1986, pour les 75 ans de l'événement, six jours de pluie et de froid ont cependant fait chuter les entrées payantes à moins de 375.000. L'année-record a été 1983, avec 680.000 entrées. On n'attend pas, au moins

Le mauvais temps a fait le bonheur de ceux et celles qui détestent trainer dans de longues files d'attente avant de s'éclater dans leurs manèges préférés. Tête nue, cheveux collés au front par l'averse, se moquant des sièges trempés, des dizaines d'adolescents tournoyaient dans tous les manèges ouverts, sans se lasser. Ils « en faisaient » trois fois plus comme ça que lorsqu'il fait beau, témoignaient-ils.

Une certaine affluence également du côté des petits, où plusieurs

carrousels sont quand même recouverts d'un toit. Par un pareil dimanche de pluie, mieux vaut être ici, sans bousculade, qu'en train de régler des disputes sans fin entre les quatre murs d'une maison où personne ne sait comment se divertir, semblaient se dire des mamans et des papas attendant patiemment, sous un parapluie, leur rejeton.

Certains hésitaient quand même en voyant les gros câbles de raccordement électrique exposés à la pluie. Pas d'inquiétude à se faire pour l'électrocution, intervient là-dessus Pierre Brousseau. Toute l'installation électrique a été vérifiée

selon les normes gouvernementales et approuvée, dit-il. Il ajoute que dans les allées centrales, sur tout le terrain d'Expo-Québec, on a creusé l'asphalte pour y déposer les câbles électriques et on les a recouverts par la suite.

Pas de « bracelets »

Par ailleurs, M. Brousseau répète que ce n'est pas demain que l'Exposition provinciale de Québec imitera les « bracelets d'entrée » de La Ronde et établira des tarifs d'entrée diversifiés. Le directeur répondait à ceux qui décrivent régulièrement l'établissement d'un prix unique d'entrée (\$7.50 pour les 6 à

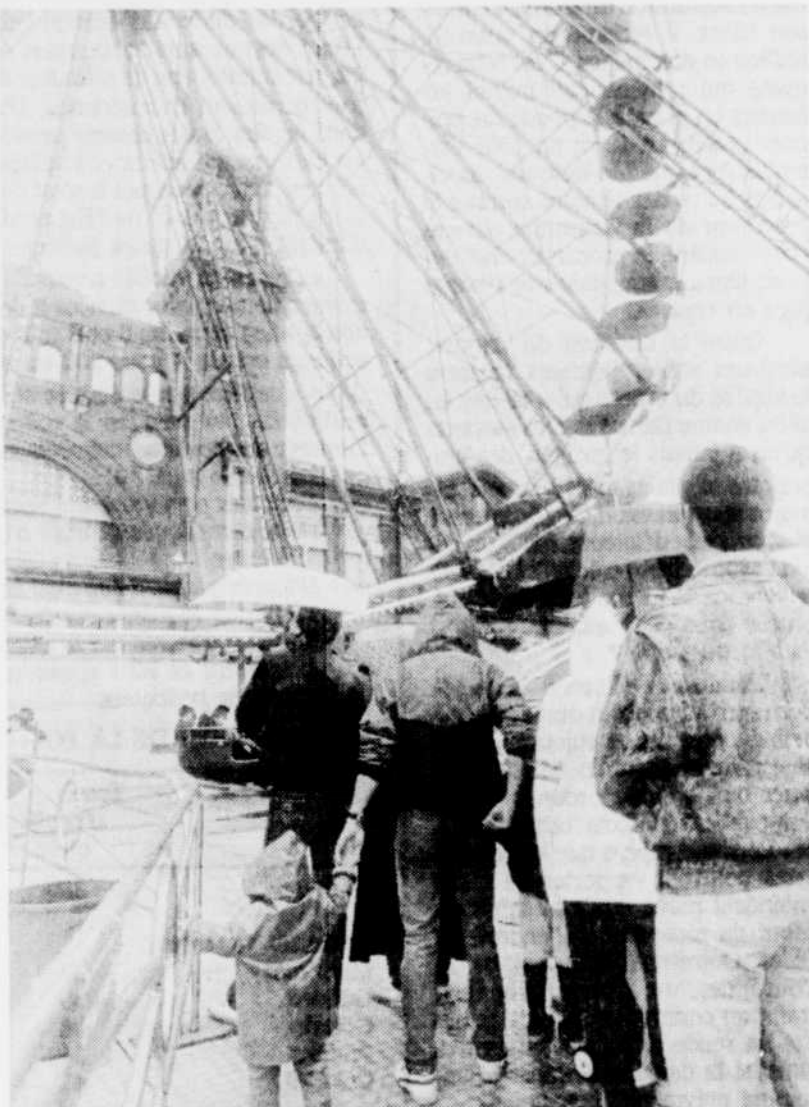
65 ans) à Expo-Québec. Certains aimeraient qu'il y ait un tarif pour ceux qui veulent profiter des manèges, et un autre pour ceux qui ne souhaitent que visiter tout ce qu'il y a sur le terrain.

« Quand je refais tous les calculs, je trouve que notre formule est encore la plus avantageuse pour les familles, notre clientèle-cible. Deux

adultes et deux enfants peuvent s'y amuser toute la journée jusqu'à minuit et demi pour \$30, passer le temps que les enfants veulent dans les 70 manèges, voir les spectacles et les démonstrations qui intéressent les adultes, se payer pour \$2 au Colisée un spectacle de cirque qui en vaut \$15 partout ailleurs... C'est mieux que de toujours être obligé

d'acheter des coupons pour les manèges, payer pour tous les spectacles. À ce jeu-là, tu dépenses bien plus d'argent », plaide M. Brousseau.

La 77e Exposition provinciale de Québec se termine le lundi 5 septembre à 23 h 30, tout de suite après le tirage de la maison Kinsmen, comme le veut la tradition. ◆



La Soleil, René St-Pierre

Il y avait bien quelques petites files d'attente, hier, comme celle-ci, devant la Grande Roue. On y a un toit au-dessus de la tête, aussi...

## ACHAT SPÉCIAL

EN COLLABORATION AVEC CHRYSLER CANADA

# 30 DODGE COLT

1988 NEUVES 4 portes



POURQUOI PAYER LES AUGMENTATIONS SUR LES MODELES COLT 1989? ACHETEZ MAINTENANT

REMISE DE 500\$

à l'achat d'une Colt 1988

GARANTIE DE 36 MOIS

ou 60 000 km MITSUBISHI

DEPARTEMENT DE SERVICE OUVERT JUSQU'À 22 h

Service de financement bancaire sur place Intersection Pierre-Bertrand et boul. de la Capitale Ouvert tous les soirs jusqu'à 21 h 30

**687-2604**



De la CAPITALE DODGE CHRYSLER GROS, BON, PAS PLUS CHER!



Camions Dodge





## POUR CONNAÎTRE LES DEUX CÔTÉS DE LA MÉDAILLE

Pile ou face? Qui a raison, qui a tort? Politiciens et électeurs, employés et employeurs, de tous les coins du Québec, chacun fait valoir son point de vue quand Dominique Payette et son équipe couvrent un sujet. « Première ligne », le magazine qui fait beaucoup parler.

**Première ligne**  
Lundi 21 h et mercredi 14 h

Producteur délégué: André Poirier

**LE MIEUX C'EST DE REGARDER**



Radio Québec  
Câble 8

Accusation de meurtre prémédité

# La cour entend la requête en cassation de Gilles Dufresne

♦Aujourd'hui, en cour supérieure, commence l'audition d'une requête pour faire casser l'accusation de meurtre prémédité qui pèse contre Gilles Dufresne. La procédure est inhabituelle, les motifs l'appuyant risquent d'écorcher l'administration de la justice: l'avocat de Dufresne, Me Guy Bertrand, accuse la Couronne de s'être parjurée au cours du procès de son client, en 1984.

par Louise LEMIEUX

Le recours de la Couronne à des témoins délateurs a compliqué le traitement de cette cause de meurtre. Quelles preuves ont-ils obtenues en échange de leurs aveux? Leurs témoignages ont-ils été influencés par la générosité de la police?

Ce n'est que 10 ans après le meurtre de Serge Létourneau, qu'un témoin, alors emprisonné pour d'autres meurtres, s'est mis à table. Yvan Beaupré a raconté à la police les événements entourant l'explosion, place d'Armes, dans le Vieux-Québec, de la voiture de Serge Létourneau, en février 1974. Grâce aux révélations de Beaupré, quatre hommes, dont Gilles Dufresne, ont été accusés, puis trouvés coupables du meurtre de Serge Létourneau. Mais en échange de ses services rendus à la police, Yvan Beaupré a demandé des faveurs, beaucoup de faveurs et on ne sait trop lesquelles lui ont été accordées.



Le Soleil, Roland Marcoux



Croquis de Cecile Létourneau

L'audition de la requête de Me Guy Bertrand, à gauche, pour faire casser l'accusation de meurtre prémédité qui pèse contre Gilles Dufresne, à droite, pourrait durer trois semaines.

Au cours du procès pourtant, Yvan Beaupré a juré n'avoir reçu aucune promesse, aucun bénéfice de la part de la police ou des avocats de la Couronne: «Je fais ça, Me Bertrand, pour apaiser mon esprit et non pour assouvir une vengeance», a répondu le délateur Beaupré à une question de Me Bertrand, au cours du procès.

Or, Me Bertrand aurait découvert qu'avant même que ne débute

le procès de Dufresne, en septembre 1984, le sous-ministre de la Justice de l'époque avait appuyé dans une lettre au directeur des libérations conditionnelles, un pardon royal pour Beaupré. Une grosse faveur pour un détenu emprisonné pour au moins cinq meurtres. Beaupré aurait donc menti au procès. Mentir à un procès, c'est se parjurer. Tant les enquêteurs que le procureur de la Couronne ont laissé

passer l'offense... se rendant ainsi complices d'un parjure, estime Me Bertrand. C'en était trop. L'avocat a porté la cause en appel.

Cour d'appel et Cour suprême

La cour d'appel a qualifié de «répréhensible», mais «sans doute involontaire» la conduite de la Couronne. Elle n'acquiesce donc pas Dufresne et n'ordonne pas de nouveau procès.

Me Guy Bertrand porte la cause devant la Cour suprême, convaincu que la conduite de la Couronne porte ombrage au procès juste et équitable et à la présomption d'innocence auxquels avait droit son client en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

La plus haute cour du pays lui donne presque raison, en ordonnant un nouveau procès pour Gilles Dufresne. Les propos de la Cour suprême à l'égard de la Couronne et des policiers québécois sont sans équivoque: «Il y a... des allégations graves... un doute sérieux sur l'intégrité du comportement du ministère public et de la police dans ce dossier». C'était en juin dernier.

Le ministère de la Justice avait le choix de mener un nouveau procès ou de laisser tomber l'accusation de meurtre. Le deuxième procès de Dufresne est inscrit au rôle de novembre.

En attendant, Me Bertrand passe à l'offensive: il demande à la cour supérieure de retirer carrément l'accusation de meurtre contre son client. Il réclame en outre \$1 million en dommages. C'est cette requête qui ramène aujourd'hui les acteurs en place à l'époque du premier procès en 1984; on peut s'attendre à ce que Me Bertrand appelle à la barre des témoins comme le procureur de la Couronne devenu sous-ministre, le procureur-chef devenu juge, le sous-ministre devenu juge en chef.

Outre la question du parjure, plusieurs autres éléments faussent la légalité du procès qui a eu lieu en 1984, estime Bertrand. Des suspects qu'on a jamais interrogés, des empreintes digitales perdues, des témoins sous pression, des promesses obscures aux délateurs, enlèvent selon l'avocat, toute crédibilité et toute apparence de justice à un deuxième procès dans cette affaire.

Public ou privé?

L'audition de la requête de Me Bertrand qui pourrait durer trois semaines, commence aujourd'hui. Le juge Claude Jourdain décidera s'il émet ou non une ordonnance de non-publication dans cette affaire. Me Bertrand espère que les journalistes pourront rapporter ce qu'ils entendent parce que «ce serait un début de réparation à l'endroit de Gilles Dufresne». L'avocat de la Couronne, Me Richard Shadley, craint au contraire que toute publicité ne rende difficile le choix des jurés, si le deuxième procès a lieu comme prévu, en novembre.

## Les accidents ont causé 12 morts, en fin de semaine

♦MONTREAL (PC) - Au moins douze personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine au Québec, selon la Sûreté du Québec.

En fin de soirée hier, on apprenait que trois personnes étaient mortes dans un accident survenu à Tring Junction dans la Beauce vers 8h30. Une des deux voitures impliquées a pris feu et les corps des deux personnes s'y trouvant étaient complètement calcinés, empêchant une identification rapide. La troisième victime se trouvait dans l'autre voiture, ainsi que deux autres personnes qui ont été blessées gravement.

Une adolescente de 15 ans, *Annick Savard*, est morte, vendredi soir, après avoir été happée par une voiture alors qu'elle marchait en bordure de la route à Saint-Roch-de-Mékinac, dans la Mauricie.

*Mario Lachance*, 22 ans, de Pont-Rouge, a péri dans le dérapage de sa voiture, vendredi soir, à Sainte-Catherine, dans le comté de Portneuf.

Une collision entre deux véhicules, survenue dans la nuit de vendredi à samedi sur la route 139, à Granby, a coûté la vie à *Michel Fontaine*, 23 ans, de Roxton Ponds,

au nord de Granby. Il a perdu la maîtrise de son véhicule.

*Laval Tremblay* et *Marie-Joseph Asselin* ont perdu la vie lors d'une collision frontale survenue sur la route du Lac, à Alma, samedi.

Un adolescent de 13 ans est mort, samedi soir, dans une résidence de Saint-Damase, près de Saint-Hyacinthe. L'adolescent jouait avec une carabine .22 en compagnie de deux amis lorsqu'il a été atteint d'un coup de feu à la tête. Son identité n'a pas été révélée.

*M. Johnny Morrow*, un Américain d'Aberdeen, au Mississippi, est mort au volant de sa voiture, hier matin, peu après minuit, en allant heurter un viaduc, sur l'autoroute 10, à la hauteur de Saint-Alphonse de Granby.

Un autre Américain est mort dans une collision survenue à Sainte-Catherine, à l'ouest de Québec. La victime est *Petras Cepas*, 33 ans, de Quincy.

*Francine Pouliot*, 39 ans, d'Albanel, au Lac-Saint-Jean, est morte dans le capotage de la voiture dans laquelle elle prenait place, hier matin, à Stoneham.

## SONDAGE GALLUP

# La politique est trop compliquée pour 38% des gens

♦Malgré tous les efforts des trois chefs des partis politiques fédéraux pour séduire les électeurs, 38 pour 100 des Canadiens estiment que la politique est devenue tellement compliquée qu'ils n'ont pas le temps ou le goût de chercher à comprendre ce qui se passe. Cette constatation permet de déduire qu'un bon nombre d'électeurs ne se donnent vraiment pas la peine de considérer les enjeux, avant de déposer leur bulletin de vote.

Presque la moitié des citoyens des Maritimes trouvent la politique trop compliquée, alors que ce pourcentage tombe à 34 pour 100 dans les Prairies. Il est intéressant de constater que les Canadiens dont les âges s'échelonnent entre 18 et 29 ans sont beaucoup plus portés que ceux de 50 ans et plus à trouver la politique trop complexe (46 pour 100 contre 32 pour 100). De plus, les femmes, plus que les hommes, sont enclines à trouver la politique trop compliquée (43 pour 100 contre 32 pour 100).

Quarante-deux pour 100 des gens interrogés estiment que chaque citoyen a la responsabilité de tout connaître des affaires politiques du Canada. Là encore, l'analyse des données par région établit une différence marquée d'attitude dans les Maritimes en comparaison au reste du pays. Seulement 31 pour 100 des citoyens des Maritimes se disent d'accord avec cet énoncé, alors que ce pourcentage se situe au-dessus de 43 pour 100 partout ailleurs. C'est en Colombie-Britannique qu'on retrouve le plus haut pourcentage de gens en accord avec ce principe (46 pour 100).

Il serait utile de souligner ici qu'un grand nombre des 42 pour 100 de Canadiens qui s'informent sur la politique le font seulement parce qu'ils s'en sentent obligés. Les résultats du sondage indiquent par ailleurs que 15 pour 100 des gens trouvent la politique intéressante et se renseignent sur le sujet avec plaisir. Cette fois encore, les résultats obtenus dans les Maritimes se démarquent des autres. Dix-huit pour 100 des citoyens de cette région disent aimer la politique, constituant ainsi le pourcentage le plus élevé de toutes les régions. Ce pourcentage tombe à 11 pour 100 en Colombie-Britannique, soit le plus bas taux enregistré.

Les résultats bien différents obtenus dans les Maritimes, comparativement aux autres régions, pourraient en partie s'expliquer par le fait que plusieurs générations de Canadiens de ces provinces ont connu des difficultés économiques sérieuses, qui les ont tenues à l'écart des courants politiques et économiques. Beaucoup de gens ont pu, par conséquent, se retrouver désenchantés de la politique ou s'en sont carrément désintéressés. D'autre part, la politique est perçue dans les Maritimes comme un débouché personnel intéressant pour les citoyens ambitieux et intelligents, par opposition au monde des affaires. C'est pourquoi il n'est peut-être pas étonnant que les Canadiens des provinces de l'Est manifestent un pourcentage plus élevé d'intérêt pour la chose publique.

Les résultats publiés aujourd'hui ont été compilés à la suite d'entrevues personnelles menées à domicile auprès de 1,040 adultes (18 ans et plus) entre les 6 et 9 août dernier. La marge d'erreur d'un tel sondage est de 4 pour 100 ou moins, 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante: «L'opinion des gens sur la politique varie d'une personne à l'autre. Laquelle des opinions suivantes se rapproche le plus de votre propre opinion sur le sujet?»

- Certaines personnes trouvent que la politique est devenue tellement compliquée qu'elles n'ont pas le temps ou le goût de s'y intéresser.
- D'autres estiment que c'est leur responsabilité de bon citoyen de s'informer le mieux possible sur les affaires politiques du pays.
- Il y en a d'autres qui trouvent que la politique est un sujet très intéressant et elles éprouvent du plaisir à bien connaître les questions politiques.

PERCEPTION DE LA POLITIQUE PAR LES CANADIENS

	Trop compliquée	Devoir du citoyen de s'informer	Sujet intéressant	Sans opinion
National	38%	42%	15%	5%
Selon les régions:				
Maritimes	47	31	18	4
Québec	35	43	13	9
Ontario	38	43	16	4
Prairies	34	43	15	7
Col.-Brit.	43	46	11	1
Selon l'âge:				
18-29 ans	46	36	14	4
30-49 ans	37	46	12	4
50 et plus	32	43	18	7
Selon le sexe:				
Hommes	32	46	18	4
Femmes	43	39	11	6

Note: Les pourcentages ayant été arrondis, le total ne sera pas nécessairement toujours 100.

## Triple évasion au pénitencier de Laval

♦MONTREAL (PC) - L'évasion de trois détenus du pénitencier de Laval a déclenché hier soir, dans le quartier de Saint-Vincent-de-Paul, une vaste opération policière qui s'est soldée par la capture d'un des trois fuyards.

Frank De Ulisse n'a profité de sa liberté que pendant quelques heures. Quant à ses deux complices d'évasion, Mario Hudon, 26 ans, et Serge Robin, 31 ans, ils manquaient toujours à l'appel en fin de soirée hier.

Ces deux détenus sont considérés dangereux. Ils étaient incarcérés à l'établissement Montée Saint-François du pénitencier à sécurité maximale de Laval et purgeaient des peines d'emprisonnement pour vols à main armée, possession d'arme offensive, et vols par effraction.

Au moment de mettre sous presse, on ignorait tout des détails concernant leur évasion, rapportée à 19h54 précises.

Il semble toutefois que les gardiens qui étaient à leurs trousses les aient aperçus dans un petit restaurant de l'avenue Belleville, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, non loin du pénitencier.

**ACA**  
Association Canado-Américaine

### AVIS IMPORTANT

Tous les membres de la cour ACA St-Sauveur, no 82, sont invités à l'élection annuelle de leurs officiers. La réunion se tiendra le 9 septembre à 20 heures, à la résidence de M. André Bellemare, 1100, rue Lusignan, Charlesbourg, Qué. On vous attend nombreux.

---

Vos discours ne seront plus jamais les mêmes...

UN SERVICE RAFFINÉ DE REDACTION DE DISCOURS CLASSIQUE OU FANTAISISTE.

240, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T3 — Tél. (418) 524-2817

**loto-québec** Résultats

Tirage du 88/08/27

6/6	0	3 898 573,30\$
5/6 +	6	144 702,70\$
5/6	266	2 495,90\$
4/6	16 790	76,00\$
3/6	327 118	10,00\$

17 20 23 27 36 47

No complémentaire: 37

VENTES TOTALES: 18 618 523,00\$

PROCHAIN GROS LOT 88/08/31 (APPROXIMATIF): 6 000 000,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**F. FARHAT** LA PLUS GRANDE MAISON D'OPTICIENS D'ORDONNANCES AU QUÉBEC

Le super marché de la lunette

Verres de contact aussi en spécial

UN MAXI-SERVICE POUR UN MINI-PRIX

NOUS VOUS OFFRONS plusieurs modèles de montures d'importation Italie, France, etc. Sélectionnées par F. Farhat

DEUX PAIRES DE LUNETTES POUR LE PRIX de 98\$

DEUX PAIRES DE LUNETTES POUR LE PRIX de 136\$

MONTURES ET LENTILLES de toutes les sortes double foyer, visible en verre

SOUPLES Port quotidien 90\$

SOUPLES Port prolongé 140\$

"LE CONSOMMATEUR D'ABORD"

3182, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 653-5655

centre de contrôle du poids

Programmes pour hommes et femmes. Une compagnie bien canadienne.

## Perdez 15 livres tout à fait GRATUITEMENT\*

Offre pour un temps limité

- Perdez jusqu'à 7 livres par semaine
- Supervision quotidienne par des spécialistes
- Sans exercices
- Escomptes sur programmes familiaux
- Pas de pilules ni d'injections
- Pas d'aliments préemballés
- Pas de jeûnes
- Résultats garantis

Une façon saine et nutritive de perdre du poids.

POUR UNE CONSULTATION, TÉLÉPHONÉZ — SANS OBLIGATIONS

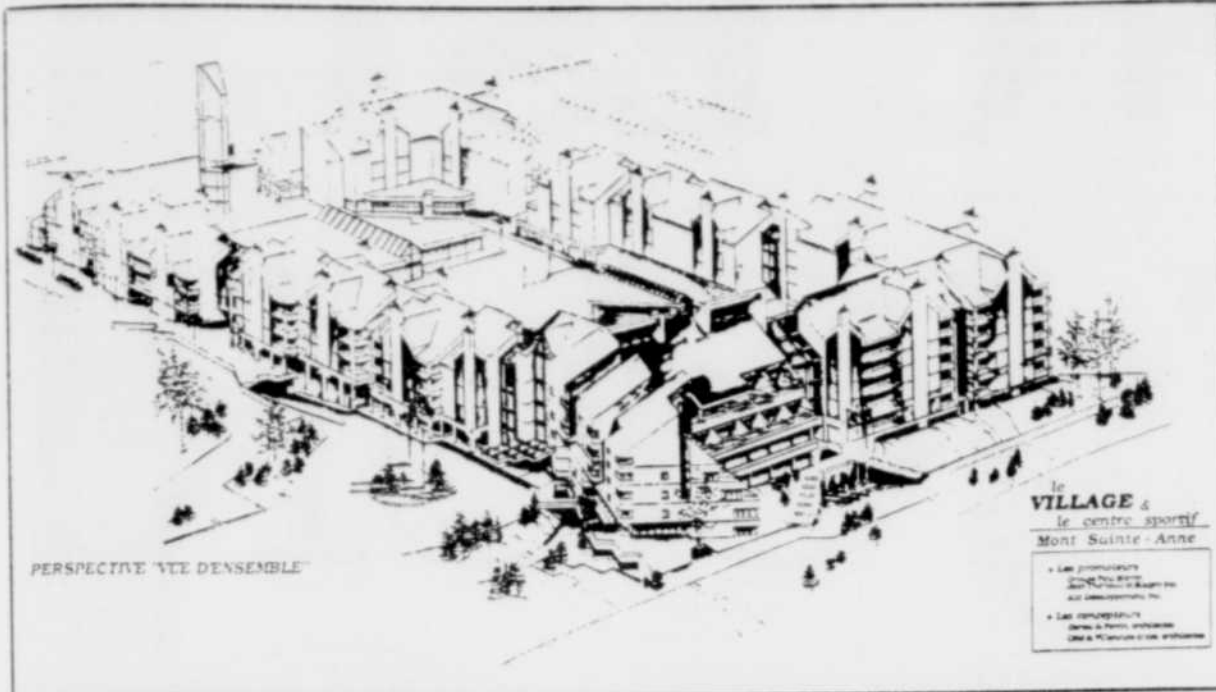
Ste-Foy 659-4596 Charlesbourg 628-8383

2600 Boul. Laurier 4500 Boul. Henri Bourassa

Pour renseignements sur franchises, (416) 630-7455. Nouvelles cliniques et cliniques existant déjà disponibles.

# L'ÉCONOMIE

## Mont-Sainte-Anne aura 3 centres de congrès



Devant être mis en chantier au printemps dernier, pour être livré cet automne, le Village Mont Sainte-Anne sera retardé d'un an.

« Certains auraient cru que la montagne... et la demande ne tiendraient pas le coup. Mais jusqu'à présent, les projets annoncés au Mont-Sainte-Anne se réalisent, même si quelques-uns accusent des retards.

textes d'Andrée ROY

Le centre de congrès du Mont-Sainte-Anne, entre le Château Mont-Sainte-Anne et le chalet de ski, est en voie de parachèvement. Il devrait être prêt pour la mi-décembre. Le bâtiment, pour lequel on prévoyait un investissement entre \$3,5 et \$4,3 millions, offrira alors une salle de congrès pouvant accueillir 700 personnes, une cafétéria d'une capacité de 800 convives, un bar-restaurant assez grand pour 250 personnes, tout ça agrémenté de terrasses extérieures, annoncent les promoteurs, le Groupe Sotelmont.

Sotelmont est formé de propriétaires du Château Mont-Sainte-Anne. Leur « nouveau chalet de ski » devait ouvrir en mars de cette

année. Même en retard, il sera le premier des trois centres de congrès qui, d'ici deux ou trois ans, se disputent les faveurs des amateurs du mont Sainte-Anne.

Le Village du Mont-Sainte-Anne, dont la mise en chantier a été retardée jusqu'au printemps prochain, a aussi un centre de congrès dans ses plans. C'est sans compter celui qui devrait bientôt s'ajouter au Domaine Val des Neiges, Régent Bouffard, Régent Fradette et Daniel Bouchard s'approprient en effet à lancer la construction de la phase III du Domaine Val des Neiges, situé au pied du mont Sainte-Anne.

De congrès en condos

Cette phase III devrait comprendre des infrastructures récréatives et de congrès. Les phases I et II du Domaine Val des Neiges ont permis la construction de 65 « condos », qui ont trouvé preneurs en moins d'un an à des prix variant entre \$95,000 et \$135,000. Leurs propriétaires font partie, depuis, d'un groupe de gestion qui loue leur

condo comme une chambre d'hôtel ou un motel, en assure l'entretien, et leur distribue les profits réalisés à chaque année par le groupe.

Voilà que le Village du Mont-Sainte-Anne et ses promoteurs, le Groupe Paul Martin, Construction Canadienne et Macyro Inc., se proposent de construire 245 nouveaux condos tout à côté du Château Mont-Sainte-Anne. Selon Serge Huard, directeur du projet, ce n'est pas trop présumer de la demande.

Jusqu'à maintenant, 180 acheteurs intéressés ont déposé \$5,000 chacun pour « garder leur place ». C'est sans compter les 400 autres qui ont laissé leurs noms et adresses sur la liste, attendant de voir si le projet, retardé d'un an maintenant, se concrétisera. Les promoteurs du village annoncent qu'il y aura des condos « à partir de \$59,000, meubles et stationnement non inclus ».

Les investisseurs doutent d'ailleurs si peu de la demande qu'un deuxième terrain de golf de 18 trous est déjà en chantier, de l'autre côté de la rivière Jean-Larose. Il devrait être livré l'été prochain. Avec les améliorations qui ont déjà été faites aux équipements, à l'éclairage et aux pentes de la station de ski du Mont-Sainte-Anne, on est déjà bien au-dessus des « \$55 millions en projets, au cours des deux prochaines années » qu'annonçait, en juillet 1987, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte.

## Plus important qu'annoncé en 87, le projet de Village pourrait atteindre \$70 millions

Le Village Mont Sainte-Anne, un projet annoncé à l'été 1987 comme devant générer des investissements de \$40 millions, n'est pas abandonné, même s'il est retardé. Ses promoteurs prévoient même qu'il pourrait être plus important que prévu et parler d'investissements de \$70 millions.

Devant être mis en chantier au printemps dernier, pour être livré cet automne, le Village Mont Sainte-Anne sera retardé d'un an. Ce sont les ententes relatives à l'utilisation des terrains qui tardent à être conclues, expliquait, vendredi, M. Serge Huard, directeur du projet. Les terrains appartiennent encore au gouvernement du Québec par l'entremise de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ).

Or, comme le projet prévoyait la construction de 245 condominiums sur des terrains qui n'appartiennent pas aux promoteurs ni aux locataires, il a fallu régler la question juridique concernant l'enregistrement d'un titre de copropriété sur un terrain faisant l'objet d'un bail emphytéotique. La SEPAQ a en effet cédé pour 99 ans ses droits de gérance sur les terrains en question au consortium formé par le Groupe Paul Martin, Jean Thériault et Construction Canadienne et Macyro Inc. Plutôt \$70 millions

Les terrains sont une bande de neuf hectares à flanc de montagne, juste en haut du terrain de golf actuel du parc Mont Sainte-Anne, sur lequel on prévoit construire des condominiums de type « ski in, ski out » à partir de 1990. L'autre, qui

sera le Village Mont Sainte-Anne, s'étend sur 350,000 pieds carrés, là où se trouve le premier stationnement du centre de ski, à 10 mètres de la billetterie.

Le « village » qu'on y prévoit actuellement, explique Serge Huard, comprendrait six immeubles de quatre à six étages chacun, réunissant des condos, un centre sportif (genre spa), un centre de congrès et

45,000 pieds carrés de boutiques, restaurants, commerces divers qui sauront, espèrent les promoteurs, garder les skieurs et les faire dépenser sur place, notamment après 16 h.

Le village s'étendra jusqu'à quelques mètres de la route 360, qui continue vers Saint-Ferréol, poursuit M. Huard. Il sera construit en deux phases : la première, qui doit

être livrée pour l'automne 1989, établira le « carrefour d'animation et de boutiques, le commercial et le night life », dans ce qui sera le rez-de-chaussée des six immeubles projetés. La seconde, qui comprendra les condos, l'hôtellerie et le centre de congrès, devrait être prête à l'automne 1990.

C'est après ces deux phases qu'on songera à construire les condos « ski in, ski out » au pied de

## La Beauce et l'Estrie sont des régions minières de premier choix

THETFORD MINES (PC) - La région des Appalaches du sud du Québec, comprenant essentiellement les régions de l'Estrie et de la Beauce, constitue un secteur de premier choix pour le développement des minéraux industriels en raison de ses ressources minérales abondantes et diversifiées, de sa position privilégiée au regard des grands marchés du Nord-Est américain, de sa longue tradition minière et des infrastructures existantes.

Voilà l'un des nombreux éléments qui ressort des sessions techniques tenues dans le cadre de la sixième réunion du district 2 de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie (ICM) qui s'est déroulée récemment au collège de la région de l'Amiante.

La lecture de la volumineuse

documentation permet d'apprendre que la région de l'Estrie-Beauce n'est pas seulement le second producteur d'amiante au monde, mais aussi une importante source, pour le Québec surtout, de talc, de calcaires de haute pureté et de divers types de pierres de construction et d'ornementation. Cette région renferme également un potentiel en barytine, chromite et zircon.

Effets positifs

La situation est d'autant plus intéressante que la révocation des droits miniers a rencontré les objectifs initiaux, soit favoriser l'exploration dans la région et aider la relance de l'industrie minière.

Ainsi, la superficie des terrains sous permis est passée de 40,000 hectares en 1982 à 330,000 hec-

tares, aujourd'hui. En outre, les dépenses d'exploration hors chantier ont connu une hausse importante, soit moins de \$300,000 en 1980 à \$6,7 millions en 1987 dans la région administrative de l'Estrie. Pour l'Estrie-Beauce, ces mêmes données sont de \$16,2 millions en 1987, comparativement à \$900,000 en 1982.

Ce secteur se situe maintenant au troisième rang des districts miniers du Québec, après le nord du Québec. Dans le cas de l'Estrie-Beauce, cette performance est d'autant plus remarquable que son sous-sol était surtout reconnu pour son potentiel en métaux usuels, principalement en cuivre.

Les études géoscientifiques du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, en collabora-

tion avec la Commission géologique du Canada, ont amélioré la connaissance de base du territoire et mis en évidence la diversité des cibles et des substances minérales attrayantes à rechercher tout en permettant de développer une expertise de haute qualité.

Exploration

Or, le segment structural appalachien de l'Estrie-Beauce constitue la cible favorite des intervenants en exploration, avec 84 pour 100 de l'activité minière totale du district.

En 1987, au chapitre de la recherche minière, l'Estrie-Beauce a enregistré 81 des 97 programmes du district, soit deux de mise en valeur de gîtes, huit de réévaluation d'anciennes mines et 71 d'exploration d'indice polymétalliques.

**BCE**  
Avis de dividendes

Le 24 août 1988 le conseil d'administration de BCE Inc. a déclaré les dividendes trimestriels suivants:

• payable le 15 octobre 1988 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 15 septembre 1988:

- dividende N° 22 de soixante et un cents (61¢) par action ordinaire.

• payable le 1er novembre 1988 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 septembre 1988:

- dividende N° 22 de quarante-neuf cents (49¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulé de 1,965, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série G;

payable le 18 octobre 1988 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 16 septembre 1988:

- dividende N° 22 de cinquante et un cents (51¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulé de 2,055, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série H.

Guy Houle  
Vice-président et  
secrétaire de la société

BCE Inc.

## PORTEFEUILLE REA

LES INDICES REA DE RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ

DATE 19-08-26-08

GÉNÉRAL 1267.62 1257.41

MANUFACTURIER 1341.69 1319.00

SERVICES 1217.48 1257.41

COMPAGNIE	DEBIT	PROG	PROG	PROG
	26-08-88	19-08-88	26-08-88	26-08-88
MONTREAL (PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 26 août, compilés par la maison Lévesque-Beaubien Inc.				
Abcoust 85	150	\$ 7.00	\$ 2.12	\$ 2.10
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 2.00	\$ 0.91	\$ 0.65
Acier Leroux 86	100	\$ 2.00	\$ 1.10	\$ 1.03
Acidif 83	100	\$ 5.00	\$ 0.85	\$ 0.85
ADS, Associés 86	100	\$ 5.00	\$ 1.95	\$ 2.00
A.Lambert Inter 86	100	\$ 2.25	\$ 2.00	\$ 2.00
Aliment, Couché Tard 86	150	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 2.00
Alubec (Amusecor) 83	100	\$ 2.25	\$ 2.05	\$ 1.80
Amisco 86	150	\$ 2.00	\$ 0.65	\$ 0.57
Armex 85	150	\$ 5.00	\$ 4.90	\$ 4.80
Artopex 85	150	\$ 4.50	\$ 7.50	\$ 7.50
Astral Bellevue 82	50	\$ 6.50	\$ 2.20	\$ 2.20
Atlantic Images et Son 86	100	\$ 4.50	\$ 3.20	\$ 3.25
Auberge des Gouverneurs 86	75	\$ 4.00	\$ 4.70	\$ 4.55
Avcorp 86	75	\$ 4.00	\$ 4.70	\$ 4.55
Avcorp 88	100	\$ 9.25	\$ 10.75	\$ 10.75
Banque d'Epargne 83	50	\$ 9.25	\$ 10.63	\$ 10.25
Banque Nationale 85	50	\$ 14.12	\$ 10.63	\$ 10.25
Banque Nationale 86	50	\$ 20.00	\$ 31.75	\$ 31.50
Banque Royale 83	100	\$ 34.00	\$ 31.75	\$ 31.50
Banque Royale 86	100	\$ 4.00	\$ 1.00	\$ 1.05
Bastien Inc. 87	100	\$ 0.75	\$ 1.50	\$ 1.50
Bester 86	75	\$ 1.50	\$ 0.50	\$ 0.44
Bienex Groupe Conseil 87	150	\$ 5.00	\$ 1.50	\$ 1.40
Bois Franc Royal 86	100	\$ 2.50	\$ 1.60	\$ 1.50
Bombardier B. 85	75	\$ 3.25	\$ 11.63	\$ 11.13
Bombardier B. 86	50	\$ 6.87	\$ 11.63	\$ 11.13
Bonem Inc. 87	100	\$ 3.25	\$ 1.90	\$ 2.00
Boutique, San Francisco 85	150	\$ 5.00	\$ 2.50	\$ 2.35
Breuvages Cott 86	100	\$ 7.00	\$ 4.10	\$ 4.10
Bitrite Nightingale 85	100	\$ 8.50	\$ 4.50	\$ 4.50
Cabano Expeditex 86	100	\$ 5.00	\$ 2.05	\$ 2.35
Cabano Expeditex 87	75	\$ 4.00	\$ 2.05	\$ 2.35
Cambior 86	75	\$ 10.00	\$ 15.25	\$ 14.88
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 7.13	\$ 7.00
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 7.13	\$ 7.00
Canco 84	150	\$ 5.00	\$ 14.13	\$ 13.25
Cascades 82	150	\$ 0.62	\$ 5.25	\$ 4.95
Cascades 84	100	\$ 2.34	\$ 5.25	\$ 4.95
Cascades 85	100	\$ 5.38	\$ 5.25	\$ 4.95
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 18.13	\$ 18.25
Ciment St-Laurent A 84 (2:1)	75	\$ 3.00	\$ 11.63	\$ 11.75
Ciment St-Laurent A 85 (2:1)	50	\$ 5.50	\$ 11.63	\$ 11.75
Corp. Réseau Computertime 86	100	\$ 8.25	\$ 4.45	\$ 4.45
Circuit Int. 84	150	\$ 4.50	\$ 0.67	\$ 0.65
Circuits Helix Inc. 83	75	\$ 13.75	\$ 19.88	\$ 19.75
CFI Inc. 85	150	\$ 8.62	\$ 0.44	\$ 0.42
Conterm Inc. 83	50	\$ 8.37	\$ 14.50	\$ 15.00
Cons. Bethurst 85	100	\$ 5.00	\$ 1.15	\$ 1.25
Continental Pharma Cryosan A 85	150	\$ 5.00	\$ 1.15	\$ 1.40
Continental Pharma Cryosan B 85	150	\$ 13.68	\$ 14.63	\$ 13.88
Corp. Fin. Power 85	75	\$ 4.50	\$ 2.15	\$ 1.90
Corp. Métal Deployé 87	75	\$ 1.50	\$ 0.35	\$ 0.39
Corp. Réseau Computertime 86	100	\$ 1.50	\$ 0.35	\$ 0.39
Credit Indus. Desjardins 86	50	\$ 6.50	\$ 4.60	\$ 4.60
Datamax 85	150	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 3.00
Deragon Langlois 87	75	\$ 2.25	\$ 0.35	\$ 0.40
Diabrisse Inti 87	75	\$ 3.75	\$ 1.25	\$ 1.30
Dianet 86	75	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 2.40
Domco Lée	50	\$ 13.25	\$ 4.60	\$ 4.45
Domicil Inc. 86	100	\$ 2.50	\$ 0.48	\$ 0.45
Donmar Inc. 85	50	\$ 23.40	\$ 12.50	\$ 12.50
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 13.75	\$ 13.50
Dore Industries	100	\$ 5.00	\$ 2.25	\$ 2.15
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 0.35	\$ 0.32
ECV 85	100	\$ 0.07	\$ 0.47	\$ 0.68
Entreprises Hartco 84	150	\$ 7.00	\$ 3.85	\$ 3.65
Entreprises Premier CDN Ltee 88	75	\$ 7.00	\$ 5.75	\$ 6.00
Equipements Repap 86	150	\$ 2.00	\$ 1.80	\$ 1.85
Equipements Denis 87	75	\$ 4.50	\$ 1.80	\$ 1.85
Espalau Inc. (ord.) 86	100	\$ 3.00	\$ 3.55	\$ 3.45
Espalau Inc. (pr. conv.) 86	100	\$ 12.00	\$ 13.50	\$ 11.50
Exploration Argmitto 85	150	\$ 1.50	\$ 1.20	\$ 1.20
Exploration Bronson 85	100	\$ 0.88	\$ 0.75	\$ 0.75
FCI International 84	100	\$ 9.00	\$ 8.50	\$ 8.50
Fiducie du Québec 87	50	\$ 7.00	\$ 3.90	\$ 3.80
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 3.30	\$ 3.20
Fiducie Guardian ord. 87	50	\$ 5.63	\$ 3.30	\$ 3.20
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.00	\$ 7.00	\$ 7.00
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 8.50	\$ 8.63
Foretek International Inc. 87	100	\$ 2.50	\$ 0.80	\$ 0.78
Foretek 86	100	\$ 4.00	\$ 1.25	\$ 1.25
Foursors Transait 86	75	\$ 4.00	\$ 2.65	\$ 2.60
Geoffron Leclair 86	75	\$ 6.00	\$ 1.90	\$ 1.80
Goldex Mines Ltd. 87	100	\$ 7.00	\$ 2.28	\$ 2.10
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 3.65	\$ 3.55
Groupe Algo 86	50	\$ 8.25	\$ 4.40	\$ 4.15
Groupe Bocenor BF 87	100	\$ 12.00	\$ 2.10	\$ 2.00
Groupe Cantrex 86	75	\$ 4.00	\$ 3.50	\$ 3.40
Groupe CGI 86	75	\$ 6.50	\$ 1.50	\$ 1.55
Groupe Champlain 86	100	\$ 3.00	\$ 1.25	\$ 1.20
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8.00	\$ 3.40	\$ 3.35
Grp. Espadon Peterbor 86	100	\$ 3.00	\$ 0.90	\$ 0.90
Groupe Goyette Inc. 87	100	\$ 3.00	\$ 1.90	\$ 2.00
Groupe Immobilier Grifith 86	100	\$ 9.00	\$ 1.25	\$ 1.25
Gr. Jean Coult Inc. 86	50	\$ 8.00	\$ 9.13	\$ 9.13
Groupe Kaufel 85	150	\$ 2.00	\$ 10.75	\$ 9.75
Groupe Kaufel 86	75	\$ 6.25	\$ 9.50	\$ 8.63
Groupe Lacroix 85	150	\$ 3.50	\$ 1.15	\$ 1.01
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10.00	\$ 7.87	\$ 7.87
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14.00	\$ 7.87	\$ 7.87
Groupe Macyro Inc. 87	100	\$ 5.00	\$ 2.05	\$ 2.00
Groupe Pétrolier Oico 86	100	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 3.75
Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 4.00	\$ 2.50	\$ 2.50
Groupe Sani Mobile 87	100	\$ 2.00	\$ 0.90	\$ 0.91
Groupe Sanivan 85	100	\$ 5.00	\$ 2.20	\$ 2.00
Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 7.00	\$ 7.00
Groupe TCO 88	75	\$ 4.75	\$ 2.80	\$ 2.70
Groupe Tolgo Inc. 87	100	\$ 4.00	\$ 2.05	\$ 1.95
Groupe Totex 86	150	\$ 2.00	\$ 1.60	\$ 1.66
Groupe Totex 87	100	\$ 6.50	\$ 1.60	\$ 1.66
Groupe Transat AT 87	100	\$ 3.00	\$ 2.00	\$ 2.00
Gr. Transcontinental GTC 84	75	\$ 9.00	\$ 4.40	\$ 4.25
Gr. Transcontinental GTC 86	75	\$ 12.87	\$ 4.40	\$ 4.25
Groupe Val Royal Inc. 86	100	\$ 7.50	\$ 7.13	\$ 7.13
Groupe Videotron 85	75	\$ 7.75	\$ 11.75	\$ 11.88
Groupe Videotron 86	50	\$ 17.00	\$ 11.75	

# DEMAIN C'EST VOTRE JOUR!



JOUR DES  
**65**  
ANS ET PLUS. MARDI 30 AOÛT

**15%**  
**DE RABAIS**

**SUR PRESQUE TOUS\*  
LES ARTICLES À LA BAIE!**  
Prenez le départ vers une belle  
journée! Le mardi 30 août, vous  
pouvez magasiner à la Baie et  
profiter d'un rabais spécial de  
15% offert aux gens de 65 ans et  
plus sur presque tous\* vos  
achats en magasin. On vous  
attend à la Baie! Vous n'avez qu'à  
apporter une pièce d'identité  
prouvant votre âge (carte de  
l'Âge d'Or, certificat de  
naissance, permis de conduire,  
etc.) et vous voilà prêt pour une  
belle journée de magasinage!  
Achat en magasin seulement.

\* **Exceptions:** tabacs, restaurants, nourriture,  
produits pharmaceutiques, produits de beauté et  
fragrances, accessoires Polo, fourrures, sacs à  
mains Bree, appareils électroménagers  
Beaumarck et autres, fours à micro-ondes,  
stéréos, téléviseurs, magnétoscopes,  
chèques-cadeaux ainsi que la plupart des  
services à la clientèle: fourrures, salons de  
coiffure, First Lady, salon d'optique, studio de  
photo, Van Houtte, livres, réparation de montres  
et petits appareils électroniques, Slick, le  
Naturiste, Hertz à la Baie, H & R Block, Service  
d'achats à domicile, Voyages American Express,  
STCUM, bureau de poste, billets de loterie, SAQ,  
entreposage des fourrures, Ticketron,  
emballage-cadeaux, Centre de liquidation mode.

## À LA CHAUMINE AVEC PLAISIR!

Demain, mardi 30 août, obtenez un  
rabais de 15% sur tous nos repas y  
compris notre délicieux jambon  
californien à 4,95\$.

Cette offre ne comprend pas les boissons  
alcoolisées. En vigueur le mardi 30 août seule-  
ment sur présentation d'une preuve d'âge.

**SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!**



• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h  
• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959

la **Baie**